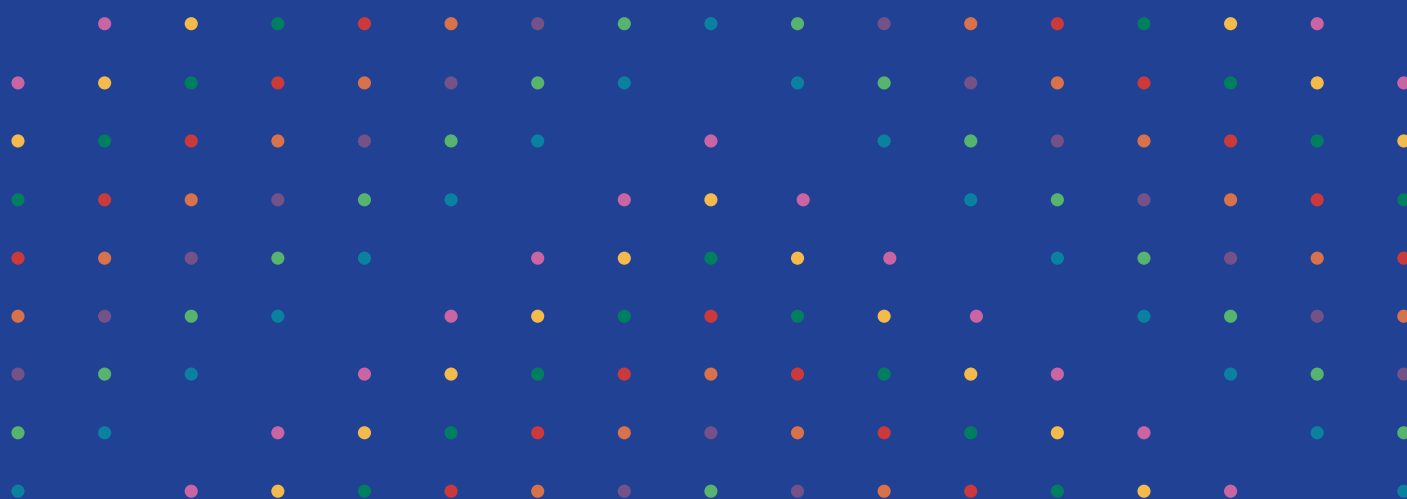




Constats et données chiffrées

Panorama de la formation
professionnelle et continue

Année scolaire 2024-2025



Document édité par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) – V. 2026

OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

Les rédactrices et les rédacteurs de ce document ont utilisé le langage inclusif.
Il est toutefois arrivé d'y renoncer notamment lors d'une répétition proche et
dans les tableaux/graphiques.

IMPRESSUM

Coordination: François Ducrey et Philippe de Castro, OFPC
Réalisation graphique: Atelier Schnegg+
Correction et relecture: Julien Meda, OFPC

© OFPC-DIP Genève

Juin 2026

Reproduction autorisée avec indication de la source



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4	
Système d'enseignement à Genève	6	
Formation professionnelle	8	
Formation continue	32	
Orientation scolaire et professionnelle	66	
CAP Formations	78	
Information scolaire et professionnelle	88	
Cité des Métiers du Grand Genève	102	
Services de support	118	

AVANT-PROPOS



C'est avec une grande satisfaction que nous présentons la 20^e édition du rapport *Constats et données chiffrées* de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) consacrée à l'année scolaire 2024-2025. Les résultats illustrent la bonne dynamique de la formation professionnelle dans le canton de Genève. Avec 2487 contrats d'apprentissage AFP et CFC signés en 2025, la voie duale confirme son attrait durable en se maintenant à un niveau élevé pour la troisième année consécutive. Cette tendance témoigne de la confiance que lui accordent les jeunes, leurs familles, les entreprises formatrices et l'ensemble des partenaires de la formation professionnelle.

Des résultats solides pour la formation professionnelle

À la rentrée 2024, 9661 jeunes suivent une formation professionnelle, dont 5482 dans le cadre d'un apprentissage en entreprise, soit 56,7% des effectifs. Cette prépondérance de la filière duale s'accompagne de résultats très satisfaisants aux procédures de qualification solides, avec 2444 titres AFP et CFC délivrés pour un pourcentage de réussite global de 85,5%. Autre signal positif, le pourcentage de ruptures de contrats d'apprentissage diminue, retrouvant des niveaux d'avant Covid. Ces indicateurs témoignent de la capacité du système genevois à sécuriser les parcours, à accompagner efficacement les transitions et à garantir de réelles perspectives de qualification et d'insertion professionnelle aux jeunes.

La formation continue et la certification des adultes au cœur des parcours de vie

La demande en certification professionnelle des adultes continue de croître, avec 3480 personnes engagées dans un parcours de certification en 2024-2025, soit une hausse de plus de 7% en une année. Le nombre de titres AFP et CFC délivrés à des adultes est également en hausse de plus de 9%, avec un nombre total de 801 titres pour l'année 2025, ce qui représente 24,7% de l'ensemble des titres AFP et CFC délivrés dans le canton de Genève. Ces résultats confirment l'importance de la formation tout au long de la vie et l'engagement de l'OFPC à accompagner les parcours de certification.

Le succès de la cité-métiers.ch, l'Expo

L'année 2025 a également été marquée par le succès de la *cité-métiers.ch*, l'Expo qui s'est tenue en novembre. Avec 112 000 visiteuses et visiteurs, cette édition a constitué un temps fort de la promotion des métiers et des formations, rassemblant un large public, de nombreux partenaires et un éventail particulièrement riche de professions. Véritable vitrine du savoir-faire et des perspectives professionnelles à Genève, cet événement s'est aussi distingué par une forte participation du public adulte, démontrant ainsi le rôle de la Cité des Métiers dans l'orientation et l'évolution des parcours professionnels.

Une dynamique collective à poursuivre

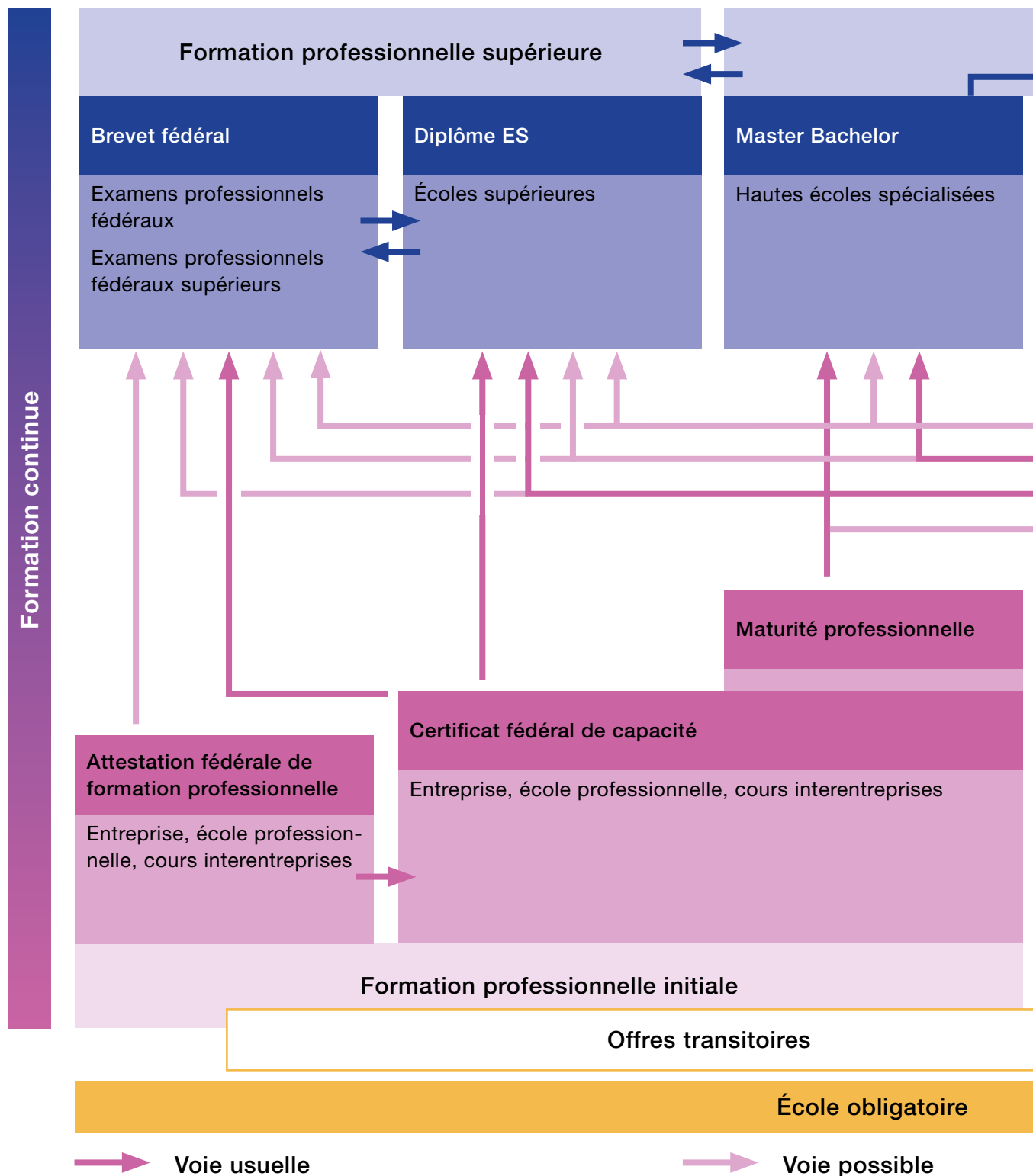
Les résultats présentés dans cette édition sont le fruit d'un engagement collectif réunissant les équipes de l'OFPC, les établissements de formation, les entreprises formatrices, les associations professionnelles ainsi que les partenaires sociaux. En poursuivant cette mobilisation dans les années à venir, nous contribuerons à faire de la formation professionnelle et continue un véritable tremplin vers l'avenir pour toutes et tous, participant à l'essor d'une économie compétitive et innovante au sein d'une société inclusive où chacun et chacune trouvera sa place.

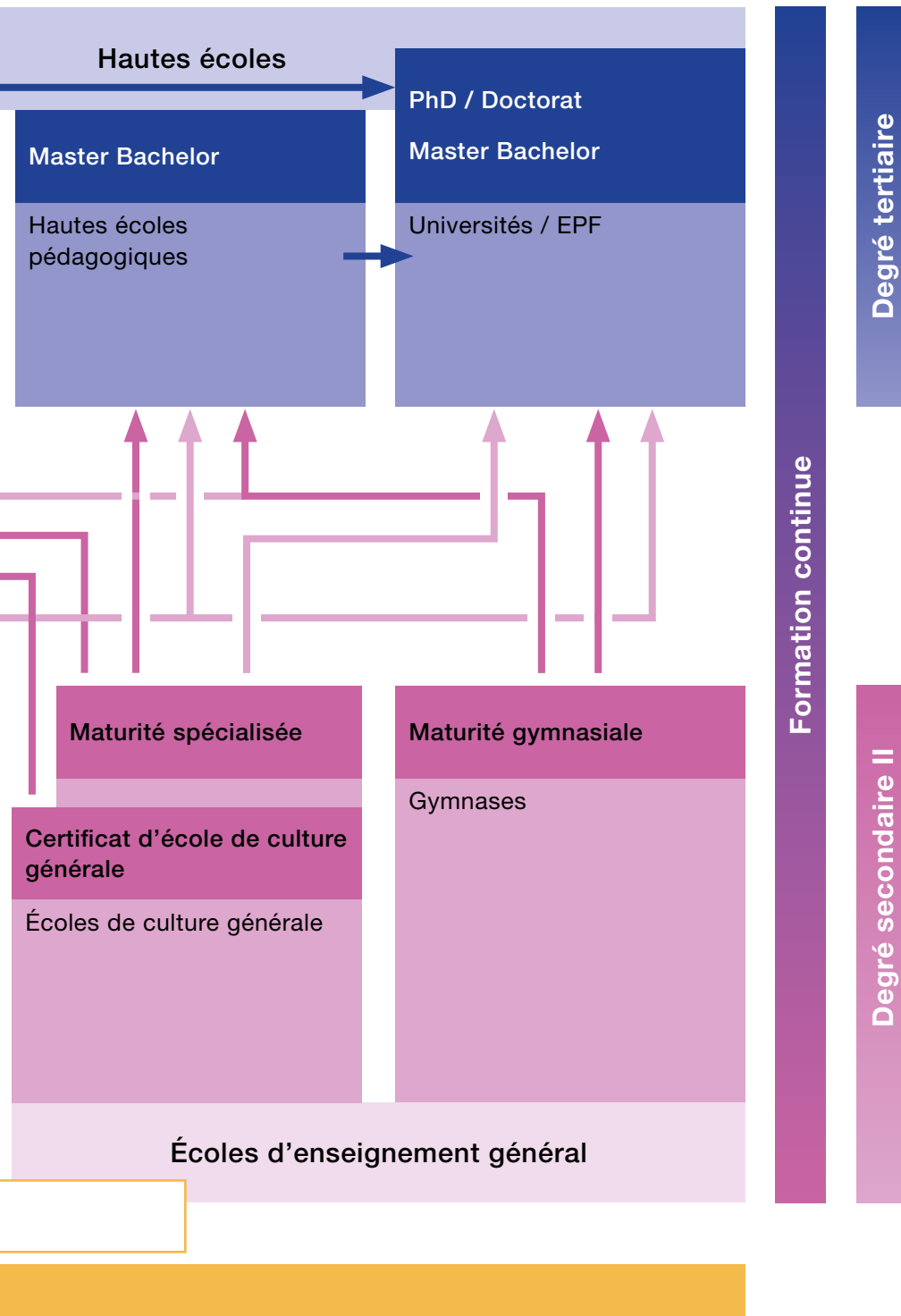
Liliane Zossou

Directrice générale de l'OFPC



SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUISSE





FORMATION PROFESSIONNELLE



Assurer la qualité et le bon déroulement de la formation professionnelle initiale dans le canton.

Le service de la formation professionnelle veille au respect des dispositions légales, à la qualité des formations dispensées et accompagne l'ensemble des partenaires impliqués dans la formation des apprenties et apprentis. Ses activités couvrent notamment l'octroi des autorisations de former aux entreprises formatrices, l'approbation des contrats d'apprentissage, l'organisation des interventions des commissaires d'apprentissage ainsi que la formation des formatrices et formateurs d'apprenties et apprentis en entreprise. Les conseillères et conseillers en formation assurent un suivi régulier des jeunes en formation tout au long de leur cursus d'apprentissage et leur apportent conseil et soutien en cas de besoin.

En partenariat avec les milieux professionnels, **le service de la formation professionnelle** veille également au bon déroulement des procédures de qualification. Il établit les bulletins de notes pour l'ensemble des candidates et candidats et délivre les certificats fédéraux de capacité (CFC) ainsi que les attestations fédérales de formation professionnelle (AFP).

Par ailleurs, le service soutient le développement de la formation professionnelle initiale dans le canton, en accompagnant les entreprises et en menant des actions de prospection ciblées visant à favoriser l'ouverture de nouvelles places d'apprentissage. Il participe également aux initiatives de promotion et de valorisation de l'apprentissage organisées conjointement avec les associations patronales et syndicales, ainsi que les centres de formation professionnelle.

NOMBRE DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE

La formation professionnelle duale à Genève poursuit sa dynamique favorable pour les jeunes à la rentrée 2025. Le travail de fond mené de front par les équipes de notre office joue un rôle clé dans cette réussite. En

effet, **le nombre de contrats d'apprentissage signés se maintient à un niveau élevé, avec 2487 contrats enregistrés pour l'année scolaire 2025-2026.**

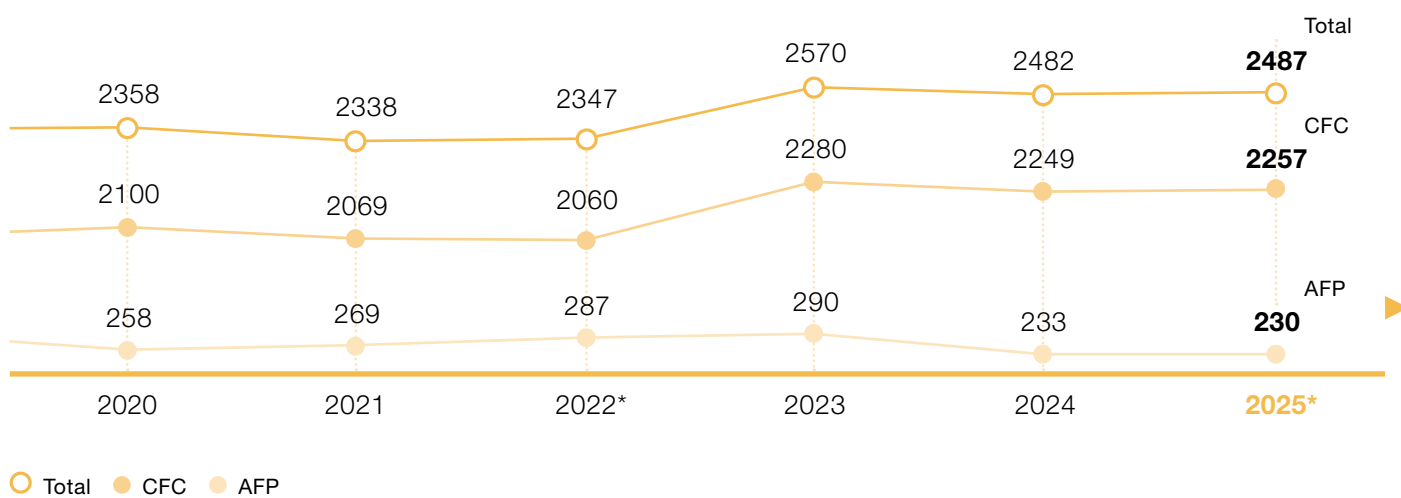
CHIFFRE CLÉ

2487

contrats d'apprentissage
duals signés en 2025

Figure 1 – 01

Évolution du nombre de contrats d'apprentissage duals signés de 2020 à 2025



Source: OFPC 01.11.2025

*Années durant lesquelles s'est tenue la cité-métiers.ch, l'Expo.

EFFECTIFS DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

À la rentrée scolaire 2024-2025, 9661 jeunes suivent une formation professionnelle, dont 5482 (56,7%) effectuent un apprentissage dual (en entreprise). Il est intéressant de relever que parmi eux 3517 (36,4%) sont des femmes. Dans l'ensemble des filières de la

formation professionnelle, les hommes sont plus nombreux que les femmes, à l'exception de la **formation AFP à plein temps**, où la répartition est quasiment équilibrée (**51 hommes contre 50 femmes**).

Figure 1 – 02
Effectifs des filières dans la formation professionnelle*

Filières	Genre			Degré				Total
	♂	♀	Total	1	2	3	4	
Apprentissage AFP dual**	270	138	408	192	216			408
Apprentissage AFP à plein temps	51	50	101	50	51			101
Apprentissage CFC dual**	3139	1935	5074	1745	1588	1441	300	5074
Apprentissage CFC à plein temps***	2684	1394	4078	1318	1184	1322	254	4078
Total	6144	3517	9661	3305	3039	2763	554	9661

Source OFPC 31.12.2024

* Le fichier de base pour les analyses est construit sur les données envoyées à l'OFS

** Dans ces filières, les apprentissages hors canton sont inclus. (AFP dual = 52 et CFC dual = 452)

*** Dans cette filière, le CFC commerce 2+1 du privé (249) est inclus.

EFFECTIFS DES APPRENTIES ET APPRENTIS EN FORMATION CFC

Durant l’année scolaire 2024-2025, le nombre total d’apprenties et apprentis en formation CFC s’élève à **9152**, dont 55,4% (5074) en formation duale. Au niveau du genre, **les hommes représentent 63,6%** (5823) des effectifs: ils sont ainsi plus nombreux, aussi bien en formation duale, soit 61,9% (3139), qu’en formation plein temps, soit 65,8% (2684). Cependant, lorsque l’on considère les pôles de formation, on peut relever que **les femmes sont plus nombreuses dans les formations**

duales du pôle commerce où elles représentent **53,3% des effectifs** (735), ainsi que dans le pôle santé et social où elles constituent 72,8% (729) du total.

Enfin, il est à relever pour le pôle arts, que bien que les femmes soient minoritaires dans la formation duale avec 48,4% (48) des effectifs, à l’inverse, elles représentent 71,0% (304) des effectifs pour la formation plein temps.

Figure 1 – 03
Effectifs par pôle en formation CFC dans la filière duale

Pôles	Genre			Degré				Total
	♂	♀	Total	1	2	3	4	
Arts	51	48	99	33	29	23	14	99
Commerce	643	735	1378	462	478	438		1378
Construction	1049	80	1129	380	311	291	147	1129
Nature et environnement	116	65	181	58	61	61	1	181
Santé et social	273	729	1002	353	346	303		1002
Services et hôtellerie / restauration	298	154	452	165	157	130		452
Technique	709	124	833	294	206	195	138	833
Total	3139	1935	5074	1745	1588	1441	300	5074

Source OFPC 31.12.2024

Figure 1 – 04

Effectifs par pôle en formation CFC dans la filière plein temps

Pôles	Genre		Total	Degré				Total
	♂	♀		1	2	3	4	
Arts	124	304	428	123	112	107	86	428
Commerce	1606	882	2488	820	763	905		2488
Construction	199	42	241	69	64	60	48	241
Nature et environnement	97	80	177	69	53	55		177
Santé et social	14	36	50	50				50
Technique	644	50	694	187	192	195	120	694
Total	2684	1394	4078	1318	1184	1322	254	4078
Total général	5823	3329	9152	3063	2772	2763	554	9152

Source OFPC 31.03.2025

Note: Le pôle Service et hôtellerie / restauration ne comprend pas de filière de formation plein temps, raison pour laquelle il n'apparaît pas dans ce tableau.

EFFECTIFS EN FORMATION AFP

Le nombre total d'apprenties et apprentis en formation AFP s'élève à 509, dont 80,2% (408) en formation duale. Globalement, les hommes sont majoritaires en formation AFP tout domaine confondu, soit 63,6% (321) des effectifs. Si cette proportion est marquée dans les filières duales, soit 66,4% (270), elle s'amenuise dans les filières plein temps où l'on constate une quasi-égalité dans la répartition des genres (51 versus 50). En outre, lorsque

l'on considère les pôles de formation, il est intéressant de noter que les femmes sont majoritaires dans le pôle santé et social de la filière duale où elles représentent 76,8% (43) des effectifs. Il en est de même dans la filière plein temps pour le pôle commerce avec 64,4% (29), ainsi que le pôle santé et social avec 80,1% (17).

Figure 1 – 05
Effectifs par pôle en formation AFP dans la filière duale

Pôles	Genre			Degré		
	♂	♀	Total	1	2	Total
Commerce	45	40	85	40	45	85
Construction	66	4	70	32	38	70
Nature et environnement	13	3	16	4	12	16
Santé et social	13	43	56	28	28	56
Services et hôtellerie/restauration	85	32	117	59	58	117
Technique	48	16	64	29	35	64
Total	270	138	408	192	216	408

Source OFPC 31.03.2025

Figure 1 – 06

Effectifs par pôle en formation AFP dans la filière plein temps

Pôles	Genre			Degré		
	♂	♀	Total	1	2	Total
Commerce	16	29	45	24	21	45
Construction	8	2	10		10	10
Nature et environnement	23	2	25	14	11	25
Santé et social	4	17	21	12	9	21
Total	51	50	101	50	51	101
Total général	321	188	509	242	267	509

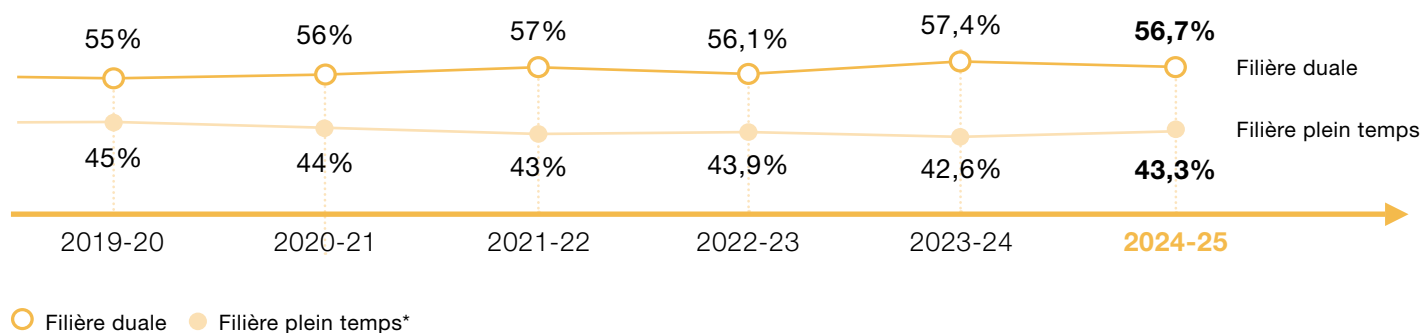
Source OFPC 31.03.2025

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR FILIÈRE EN FORMATION CFC

Entre les années scolaires 2019-2020 et 2024-2025, la proportion d'apprenties et apprentis dans les filières de formation duale et plein temps demeure globalement stable.

Figure 1 – 07

Évolution en pourcentage d'apprenties et apprentis dans les filières de formation duale et plein temps, 2019-20 à 2024-25



Source OFPC 31.03.2025

* le CFC commerce 2+1 du privé est inclus

CHIFFRE CLÉ

56,7 %

des apprenties et apprentis
suivent la filière duale

APPRENTIES ET APPRENTIS DÉTENANT UN TITRE DU SECONDAIRE II

Le nombre de jeunes déjà titulaires d'un titre du secondaire II qui débutent un apprentissage à la rentrée 2024-2025 s'élève à 260, ce qui est relativement stable par rapport à l'année précédente (263 en 2023-2024, -1,1%).

Cette évolution s'inscrit toutefois dans une tendance en baisse de près de 20% depuis la rentrée 2019-2020 où l'on comptait 324 entrées.

Figure 1 – 08
Évolution des effectifs de jeunes titulaires d'un titre du secondaire II
à l'entrée en apprentissage, 2019-20 à 2024-25

Titres	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Certificat de culture générale	159	121	139	92	82	80
Maturité gymnasiale ou Baccalauréat	98	96	100	145	141	135
Certificat fédéral de capacité	67	88	82	52	40	45
Total	324	305	321	289	263	260

Source OFPC 15.11.2025

CHIFFRE CLÉ

260

jeunes en formation
professionnelle sont déjà titulaires
d'un titre du secondaire II

POURCENTAGE DE RUPTURES DE CONTRATS EN DUAL

Le pourcentage de ruptures de contrats d'apprentissage en formation duale est en diminution par rapport à l'année scolaire précédente (2023-2024), avec un pourcentage moyen passant de 9,3% à 8,3%. Cette

baisse est surtout constatée dans les pôles Nature et environnement (–3,1%) et Services et hôtellerie / restauration (–2%).

Figure 1 – 09

Évolution des ruptures de contrats d'apprentissage duals, 2019-20 à 2024-25

Pôles	2020	2021	2021-22*	2022-23	2023-24	2024-25
Arts	10,4%	5,6%	6,0%	5,4%	5,3%	5,0%
Commerce	5,9%	7,8%	10,0%	9,5%	7,9%	6,6%
Construction	10,2%	9,1%	10,4%	11,1%	10,4%	9,9%
Nature et environnement	10,7%	11,6%	10,7%	11,2%	13,4%	10,3%
Santé et social	4,0%	4,6%	7,3%	5,5%	8,0%	8,6%
Services et hôtellerie / restauration	12,2%	9,4%	10,3%	11,5%	13,8%	11,8%
Technique	7,1%	6,8%	6,2%	8,0%	7,9%	6,5%
Moyenne	7,4%	7,5%	9,0%	9,1%	9,3%	8,3%

Source OFPC 03.09.2025

* les données de 2022 ont été réajustées à la date du 20.09.2022

CHIFFRE CLÉ

8,3%

pourcentage de rupture annuel

LES PROCÉDURES DE QUALIFICATION

En 2025, 2444 apprenties et apprentis en formation professionnelle duale et plein-temps ont obtenu un titre professionnel, ce qui représente un pourcentage de réussite global de 85,5%. Plus spécifiquement, le pourcentage de réussite atteint 89,2% pour les apprenties et apprentis en formation AFP duale contre

88,7% pour celles et ceux suivant cette même filière à plein temps. En ce qui concerne la formation CFC duale, le pourcentage de réussite s'élève à 88,6%, tandis que celui des CFC en formation plein temps est de 80,4%.

Figure 1 – 10
Nombre de titres délivrés dans les filières de la formation professionnelle en 2025

Filières	Nbre de titres obtenus	Nbre de jeunes présents aux examens	% de réussite
AFP dual ¹⁾	189	212	89,2%
AFP à plein temps	47	53	88,7%
CFC dual ¹⁾	1317	1486	88,6%
CFC à plein temps ²⁾	891	1108	80,4%
Total	2444	2859	85,5%

Source OFPC 31.08.2025
1) Dans ces formations, les apprentissages hors canton sont inclus
2) Dans cette formation, le CFC commerce 2+1 en école privée (46) est inclus.

CHIFFRE CLÉ

85,5%

pourcentage de réussite aux
procédures de qualifications

En 2025, le nombre de titres de formation professionnelle délivrés s’élève à **2444**, soit une augmentation de **41 titres** par rapport à l’année précédente. Cette progression concerne exclusivement les formations professionnelles à **plein temps**, aussi bien en **AFP** qu’en **CFC**. Dans ce cadre, le nombre de titres en formation AFP a ainsi augmenté de **25**, tandis que les formations CFC ont progressé de **20 titres**.

En revanche, pour les formations professionnelles **duales**, une très légère diminution est constatée: le nombre de titres recule de **2 unités** tant pour les apprenties et apprentis en formation AFP, que pour celles et ceux ayant suivi une formation CFC.

Figure 1 – 11

Évolution des pourcentages de réussite aux examens de fin d’apprentissage pour toutes les filières de formation, 2020 à 2025

Filières	2020	2021	2022	2023	2024	2025
AFP Dual	91,2	85,6	85,4	88,9	88,0	89,2
AFP Plein Temps	93,9	88,9	97,1	91,8	73,3	88,7
CFC Dual	92,5	88,0	87,3	85,9	87,8	88,6
CFC Plein Temps	93,3	83,0	74,1	78,9	81,6	80,4
Moyenne	92,8%	85,1%	81,9%	83,3%	85,3%	85,5%

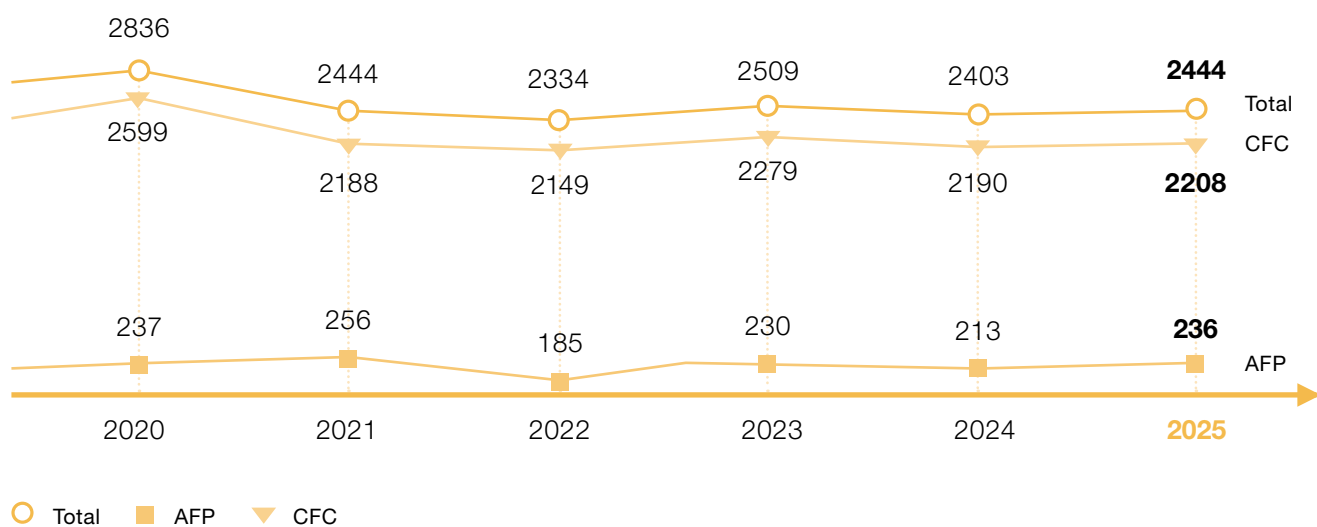
Source OFPC 31.08.2025

Le pourcentage de réussite pour la formation en filière AFP duale est en légère progression par rapport à l’année 2024, passant de 88,0% à 89,2%. La filière plein temps affiche quant à elle une hausse beaucoup plus marquée, avec une augmentation de 15,4 points, atteignant 88,7% après avoir été à 73,3% l’année précédente. Cette remontée importante permet à la filière de retrouver des pourcentages conformes à ceux observés les années antérieures.

Concernant la formation CFC, la filière duale connaît également une progression modérée, le pourcentage de réussite passant de 87,8% à 88,6%. À l’inverse, la filière plein temps affiche un léger recul, passant de 81,6% à 80,4%.

Figure 1 – 12

Évolution du nombre de titres délivrés pour toutes les filières de formation professionnelle, 2020 à 2025



Source OFPC 31.08.2025

Figure 1 – 13

Évolution du nombre de titres délivrés par filière de formation professionnelle, 2020 à 2025

Filières	2020	2021	2022	2023	2024	2025
AFP Dual	206	208	152	185	191	189
AFP Plein Temps	31	48	33	45	22	47
CFC Dual	1346	1252	1284	1284	1319	1317
CFC Plein Temps	1253	936	865	995	871	891
Total	2836	2444	2334	2509	2403	2444

Source OFPC 31.08.2025

NOMBRE DE MATURITÉS PROFESSIONNELLES DELIVRÉES

Le nombre total de maturités professionnelles délivrées en 2025 est en légère baisse –4,13%) par rapport à 2024. Les baisses les plus fortes s’observent

dans le domaine Économie et services types économie (–9,12%) ainsi que dans le domaine Technique, architecture et sciences de la vie (–8,53%).

CHIFFRE CLÉ

581

certificats de maturité
professionnelle délivrés,
toutes orientations confondues

Figure 1 – 14

Évolution du nombre de maturités professionnelles délivrées par orientation*, 2020 à 2025

Filières	2020	2021	2022	2023	2024	2025**
Arts visuels et appliqués	65	76	50	58	69	74
Économie et services types services	40	34	28	33	25	29
Économie et services types économie	398	462	303	296	307	279
Économie et services types économie, bilingue	45	51	39	27	35	38
Nature, paysage et alimentation	18	22	11	11	15	15
Santé et social, type santé	21	16	19	20	20	20
Santé et social, type social	8	10	10	9	6	8
Technique, architecture et sciences de la vie	139	95	97	124	129	118
Total	734	766	557	578	606	581

Source SRED 31.12.2025

* Certaines filières ont été réorganisées (Artistique/Arts visuels et appliqués; Commerciale/ Économie et services; Santé-social), d’autres ont été créées (Nature paysage et alimentation; Technique, architecture et sciences de la vie).

** Les données définitives sont publiées dans l’Annuaire statistique de l’enseignement public et privé à Genève:

<https://www.ge.ch/annuaire-statistique-enseignement-public-prive-geneve>

LA MOBILITÉ DES APPRENTIES ET APPRENTIS

Le développement des stages de mobilité et des échanges linguistiques dans le cadre de la formation professionnelle des apprentis s'inscrit dans la stratégie nationale de promotion de la mobilité signée en 2017 par la Confédération et les cantons. Le Conseil d'État et le DIP réaffirment cet engagement comme objectif prioritaire dans le Programme de législature 2023-2028 et dans la Feuille de route du département.

Les stages professionnels dans une autre région linguistique de Suisse ou à l'étranger offrent aux jeunes une réelle valeur ajoutée, en renforçant leurs compétences professionnelles, linguistiques et personnelles. L'OFPC et le service transversal du DIP Échanges linguistiques et mobilité (EL&M) travaillent en étroite collaboration pour promouvoir la mobilité dans la formation professionnelle en soutenant les mobilités individuelles des apprenties et apprentis et en développant des programmes spécifiques avec les centres de formation et les associations professionnelles.

À ce jour, plusieurs programmes cantonaux sont menés dans les centres de formation professionnelles Commerce, Nature et Environnement, Arts et Technique, avec l'objectif de les élargir à l'ensemble des pôles de formation.

Les stages, d'une durée de trois semaines à six mois, peuvent être effectués durant la formation ou dans l'année suivant l'obtention du diplôme (AFP, CFC, Maturité professionnelle). Les jeunes concernés peuvent bénéficier d'un soutien financier de la Confédération dans le cadre de la solution suisse Erasmus+, via le service EL&M.

Durant l'année scolaire 2024-2025, 244 jeunes en formation professionnelle initiale ont réalisé un stage professionnel ou un échange linguistique pendant ou à l'issue de leur formation.

CHIFFRE CLÉ

244

mobilités réalisées par des apprenties ou apprentis genevois dans la formation professionnelle.



NOMBRE D'ENTREPRISES FORMATRICES

En 2025, le nombre d'entreprises formatrices actives continue de progresser, avec 62 entreprises supplémentaires accueillant au moins un apprenti par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, le nombre d'entreprises accueillant un apprenti pour la première fois recule légèrement, passant de 213 à 203.

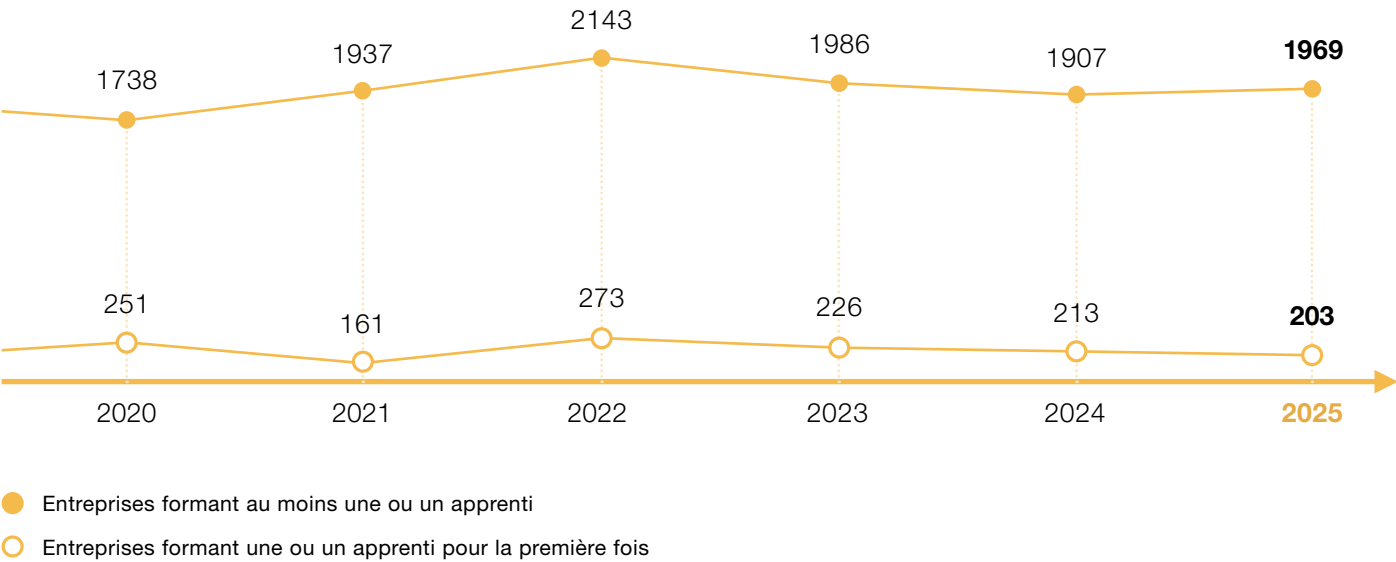
Par ailleurs, au cours de l'exercice 2024-2025, 523 autorisations de former ont été délivrées, dont 174 à des entreprises n'ayant encore jamais été autorisées à former. Ces résultats témoignent d'une augmentation du nombre d'entreprises formatrices actives et d'un renouvellement continu du réseau des entreprises autorisées à former, malgré un léger recul du nombre d'entreprises accueillant un apprenti pour la première fois.

CHIFFRE CLÉ

1969

entreprises forment au moins une ou un apprenti en 2025

Figure 1 – 15
Évolution du nombre d'entreprises formatrices, 2020 à 2025



Source OFPC 15.11.2025

MESURES DE FACILITATIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES FORMATRICES

Recrutements en direct

La prestation **Recrutement en direct** offre aux candidates et candidats à l'apprentissage l'opportunité d'entrer directement en contact avec des entreprises formatrices, afin de faire valoir leur intérêt et leur motivation à suivre une formation professionnelle. Pour les entreprises, il s'agit d'une occasion privilégiée de rencontrer des jeunes motivés en vue d'un futur engagement.

De décembre 2024 à août 2025, **20 sessions** de recrutements en direct ont été organisées dans différents lieux et communes du canton de Genève.

Au total, **166 entreprises distinctes** ont participé aux différentes sessions, proposant **693 places d'apprentissage différentes**. Certaines d'entre elles ayant pris part à plusieurs sessions, le dispositif a comptabilisé, sur l'ensemble de la période, **264 participations d'entreprises** et la mise à disposition de **1563 places d'apprentissage**.

CHIFFRE CLÉ

4038

entretiens réalisés lors des 20 sessions
de recrutements en direct

Figure 1 – 16
Places d'apprentissage proposées en 2024-2025 par les entreprises formatrices
dans le cadre des *Recrutements en direct*

Nombre total de sessions	20
Nombre total d'entreprises formatrices présentes	264
Nombre total de places d'apprentissage mises à disposition lors de toutes les sessions	1563
Nombre total d'entretiens employeurs/candidats réalisés	4038
Nombre d'entretiens réalisés par des jeunes en provenance du cycle d'orientation	500

Source OFPC 15.11.2025

FORMATION DES FORMATRICES ET FORMATEURS EN ENTREPRISE

L'OFPC, via la prestation **eduPros**, s'engage activement à promouvoir **la formation professionnelle initiale**. Cette prestation propose un **accompagnement pratique et pédagogique** pour soutenir les entreprises dans la mise en place de la formation de leurs **formatrices et formateurs**, conformément à **l'article 45 de la Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr)** et à **l'article 44 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr)**.

CHIFFRE CLÉ

1080

attestations de formatrice et formateur en entreprise ont été délivrées

Deux axes d'intervention:

- **La formation initiale**, d'une durée de 40 heures obligatoire, conduit à l'obtention d'une attestation de formatrice et formateur d'apprenties et apprentis en entreprise.

En 2025, eduPros a délivré 1080 attestations, ce qui représente:

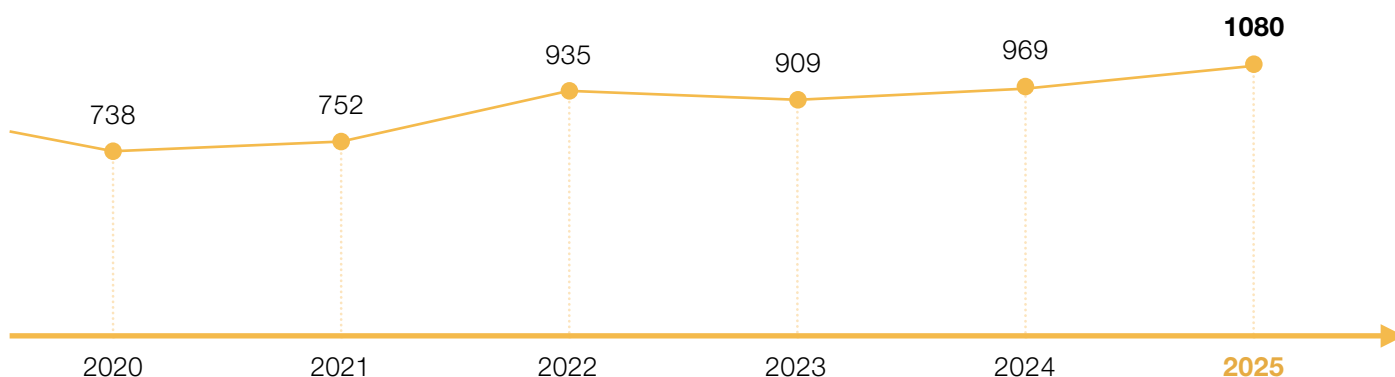
- 42 sessions de 40h suivies en présentiel, soit 651 formatrices et formateurs ce qui correspond à 651 personnes inscrites.
- 32 sessions suivies sous le format hybride (32 h en e-learning et 8 h en présentiel), soit 429 inscriptions.

- **La formation continue** mène, quant à elle, à l'obtention du diplôme de perfectionnement de formatrice et formateur d'apprenties, apprentis en entreprise.

En 2025, 6 formatrices et formateurs ont participé aux examens du diplôme eduPros, avec un taux de réussite de 100 %.

Figure 1 – 17

Évolution du nombre d'attestations de formatrices et formateurs en entreprise délivrées, 2020 à 2025



Source OFPC 31.12.2025

SURVEILLANCE DE L'APPRENTISSAGE

En 2024-2025, les 521 commissaires d'apprentissage en activité ont procédé à 6412 visites d'apprenties et apprentis au sein de leur entreprise.

Figure 1 – 18

Pourcentage des visites obligatoires en entreprise réalisées pour chaque pôle par des commissaires d'apprentissage en 2025

Pôles	Visite 1 1 ^{re} année	Visite 2 1 ^{re} année	Visite 3 2 ^e année	Visite 4 3 ^e année	Visite 5 4 ^e année
Arts	93,8%	90,9%	95,8%	87,5%	92,9%
Commerce	95,5%	93,5%	92,8%	91,2%	–
Construction	93,6%	79,5%	85,9%	90,9%	93,7%
Nature et environnement	98,2%	91,5%	95,5%	98,3%	100,0%
Santé et social	97,9%	87,6%	86,9%	94,3%	–
Services et hôtellerie/restauration	96,9%	88,7%	89,9%	89,9%	–
Technique	94,8%	88,9%	85,5%	88,3%	92,8%

Source OFPC 17.08.2025

CHIFFRE CLÉ

6412

visites effectuées en entreprise

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES

Les écoles supérieures (ES) s'adressent aux détentrices et détenteurs d'un diplôme de niveau Secondaire II. Elles permettent plus particulièrement aux détentrices et détenteurs d'un certificat fédéral de capacité (CFC) sans maturité professionnelle, d'obtenir un diplôme de degré tertiaire à travers un cursus à plein temps ou en emploi.

Fortement orientés sur les besoins du monde du travail, les contenus de formation, à la fois pratiques et théoriques, s'orientent sur des compétences professionnelles directement applicables. **Le canton de Genève propose 14 formations d'enseignement supérieur ES*, dont 11 formations dispensées par des écoles supérieures publiques et 3 par des écoles supérieures privées.**

Les titres ES sont protégés par une ordonnance fédérale qui a été totalement révisée en 2017 (OCM ES).

Durant l'année scolaire 2024-2025, quelques 663 étudiantes et étudiants suivent une formation dans les écoles supérieures publiques, la majorité dans le centre de formation professionnel santé et social (481).

Les filières techniques et d'informatique de gestion ont, quant à elles, ont accueillies respectivement 63 et 79 personnes, alors que 26 personnes ont été formées dans le domaine artistique et 14 personnes dans la construction. Les écoles privées, quant à elles, ont formé 217 personnes, majoritairement dans l'hôtellerie et la restauration (176).

* <https://www.ge.ch/formations-du-secondaire-ii-au-tertiaire/degre-tertiaire-b-ecoles-superieures>

Figure 1 – 19

Évolution des effectifs des étudiantes et étudiants ES, 2019-20 à 2024-25

	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Centre de formation prof. Arts (CFPA)	28	31	30	23	27	26
Designer en communication visuelle	28	31	30	23	27	26
Centre de formation prof. Construction (CFPC)	13	13	13	12	11	14
Technicien en technique du bois	13	13	13	12	11	14
Centre de formation prof. Santé (CFPSa)	216	211	206	197	205	201
Ambulancier	65	63	60	56	65	58
Hygiéniste dentaire	66	64	61	61	59	60
Podologue	37	41	41	42	37	35
Technicien en analyses biomédicales	48	43	44	38	44	48
Centre de formation prof. Social (CFPSo)	301	283	302	294	313	280
Éducateur de l'enfance	301	283	302	294	313	280
Centre de formation prof. Technique (CFPT)	72	79	69	70	72	63
Technicien en génie électrique, spécialisation électronique	25	26	23	24	25	23
Technicien en informatique	23	27	20	20	23	15
Technicien en microtechnique	24	26	26	26	24	25
École sup. d'informatique de gestion de Genève (ESIG)	77	90	80	91	77	79
Informaticien de gestion	77	90	80	91	77	79
Total Public	707	707	700	687	705	663
IFAGE	39	45	45	51	27	41
Technicien en technique du bâtiment	14	12	11	16	11	14
Technicien en planification des travaux	25	33	34	35	16	27
École Hôtelière	198	203	204	180	148	176
Restauration / hôtelier	198	203	204	180	148	176
Total Privé	237	248	249	231	175	217
Total Général	944	955	949	918	880	880

Source SRED 31.12.2024

Figure 1 – 20

Nombre de titres délivrés en 2025*

	Genre		Total
	♂	♀	
Centre de formation prof. Arts (CFPA)	4	10	14
Designer en communication visuelle	4	10	14
Centre de formation professionnel Construction	–	–	–
Technicien en technique du bois	–	–	–
Centre de formation prof. Santé (CFPSa)	23	40	63
Ambulancier	12	5	17
Hygiéniste dentaire	1	19	20
Podologue	4	11	15
Technicien en analyses biomédicales	6	5	11
Centre de formation prof. Social (CFPSo)	10	77	87
Éducateur de l'enfance	10	77	87
Centre de formation prof. Technique (CFPT)	25	3	28
Technicien en électronique	11	0	11
Technicien en informatique	5	0	5
Technicien en microtechnique	9	3	12
École sup. d'informatique de gestion de Genève (ESIG)	13	3	16
Informaticien de gestion	13	3	16
Total	75	133	208
IFAGE	14		14
Technicien en technique du bâtiment	10	–	10
Technicien en planification des travaux	4	–	4
École Hôtelière	22	28	50
Restauration / hôtelier	22	28	50
Total	36	28	64
Total Général	111	161	272

* Données provisoires. Les données définitives seront publiées le 28 avril 2026 dans l'Annuaire statistique de l'enseignement public et privé à Genève: <https://www.ge.ch/annuaire-statistique-enseignement-public-prive-geneve>

Source SRED 31.12.2025

FORMATION CONTINUE



Le service de la formation continue de l'OFPC a pour mission d'assurer le développement et le fonctionnement du système cantonal de formation continue et de certification professionnelle des adultes à Genève, conformément à la loi cantonale sur la formation continue des adultes et la loi fédérale sur la formation continue.

Pour ce faire, il déploie son action via plusieurs dispositifs, qui répondent aux besoins spécifiques de différents publics.

Le dispositif de certification professionnelle des adultes (CPA) permet aux personnes peu ou non-qualifiées mais disposant d'expérience professionnelle, d'accéder à la formation et à la qualification via l'obtention d'une certification officielle (AFP ou CFC).

Le dispositif Intégration vise à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes issues de la migration à travers la formation, y compris les Suisses de retour de l'étranger. Il se déploie dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC), de l'Agenda d'intégration suisse (AIS) et du Préapprentissage d'intégration (PAI).

Enfin, le **Chèque annuel de formation** (CAF) propose une aide au financement de plus de 1300 formations continues, autant pour le perfectionnement professionnel que pour des formations en compétences de base.



EFFECTIFS DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES (CPA)

Le dispositif CPA offre aux adultes peu ou pas qualifiés (ou dont le diplôme n'est pas reconnu en Suisse) et possédant une solide expérience professionnelle, la possibilité d'accéder aux procédures de qualification pour une AFP ou un CFC, sans obligation de signer un contrat d'apprentissage.

Trois étapes jalonnent leur parcours:

- L'accueil, l'information et un bilan de prise en compte des acquis au Cebig
- La formation ou la constitution d'un dossier de validation des acquis
- La procédure de qualification (l'examen final, la VAE ou l'examen fractionné)

Les adultes ont ainsi la possibilité de se qualifier tout en poursuivant leur activité professionnelle.

L'accès au dispositif, entièrement gratuit, est réservé aux personnes domiciliées ou contribuables dans le canton de Genève depuis au moins 12 mois, sans interruption, et ce, pendant toute la durée du parcours.

Pendant cette même période, **1414 nouvelles personnes ont bénéficié de la prestation.** Ce chiffre est en diminution de 381 personnes par rapport à l'année précédente.

Figure 2 – 01

Évolution des nouvelles demandes et des nouvelles personnes admises dans le dispositif de certification professionnelle des adultes de 2020 à 2024-25

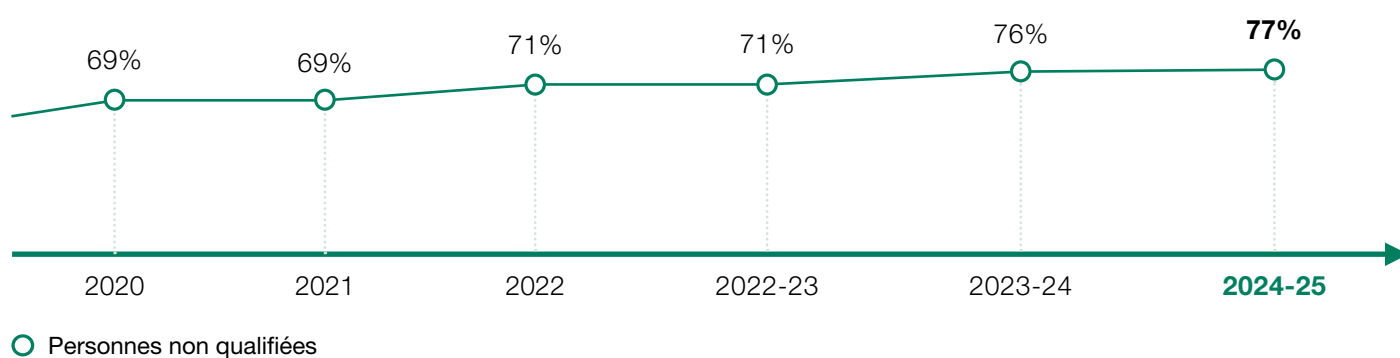
	2020	2021	2022	2022-23	2023-24	2024-25
Nbre de demandes reçues	1513	1904	1622	1901	2027	1734
Nbre de nouvelles personnes admises	1214	1322	1314	1436	1795	1414

Source OFPC 31.08.2025

Sur la période de comptabilisation, 77% des personnes entrant dans le dispositif ne possèdent pas de titre du secondaire II ou de diplôme reconnu en Suisse. Ce pourcentage reste stable par rapport à la période précédente (variation de 1%).

Figure 2 – 02

Évolution en pourcentage des personnes ne possédant pas de titre du secondaire II ou de diplôme reconnu en Suisse entrant dans le dispositif de certification professionnelle des adultes



Source OFPC 31.08.2025

ADULTES EN FORMATION: DISPOSITIF DE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES (CPA)

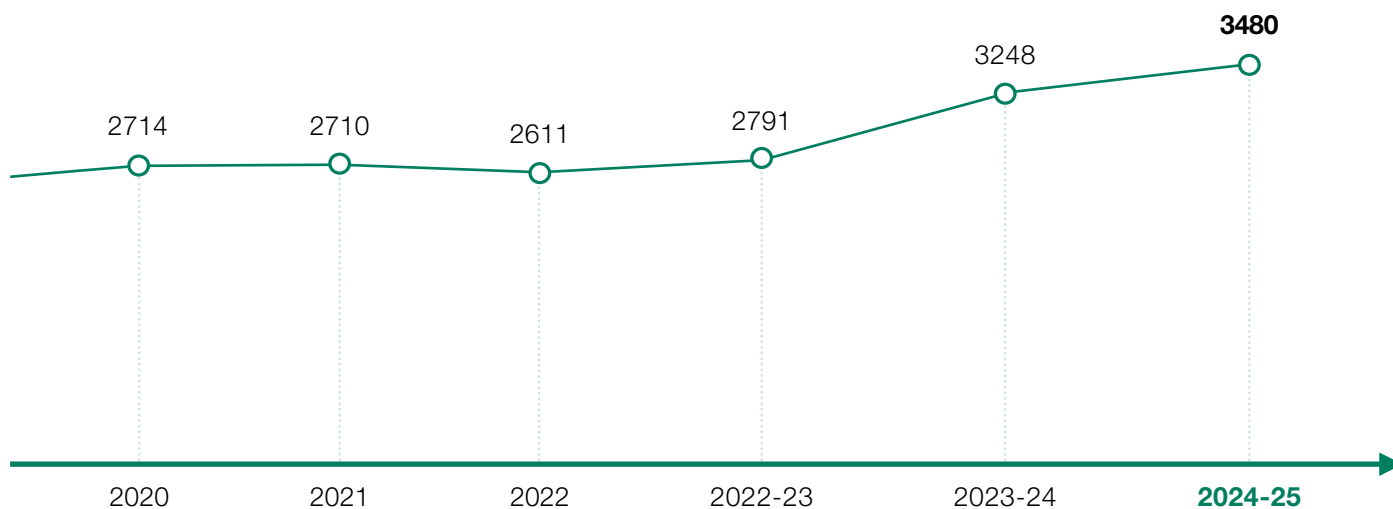
Au 15 mai 2025, **le dispositif de certification des adultes (CPA) accompagnait 3480 personnes.**

Ce chiffre représente **une augmentation de 232 participants et participants par rapport à 2023-24, soit une hausse de 7,1%** d'adultes accompagnés dans leur projet de certification professionnelle.

Pour la seconde fois depuis l'existence du dispositif, la barre des 3000 personnes accompagnées a été dépassée. Cela représente une augmentation de 28,2% depuis 2020.

Figure 2 – 03

Évolution du nombre de personnes dans le dispositif de certification professionnelle des adultes de 2020 à 2024-25*



○ Effectifs dans le dispositif CPA

Source OFPC 15.05.2025

* Y compris formation de base – indicateur au 15 mai de chaque année - Source BDFCA)

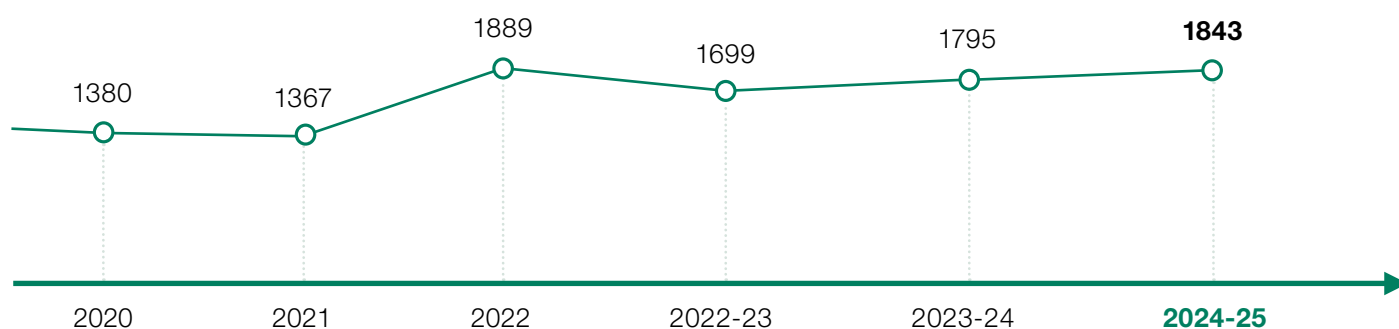
Formation préparatoire à la certification professionnelle

La formation préparatoire à la certification professionnelle vise à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour obtenir un diplôme (CFC ou AFP) via des cours théoriques et pratiques. Pour l'année

2024-2025, le nombre de personnes en formation préparatoire atteint 1843, ce qui représente une augmentation de 48 personnes par rapport à l'année précédente.

Figure 2 – 04

Évolution du nombre de personnes en formation préparatoire aux procédures de qualification de 2020 à 2024-25



○ Nombre de personnes ayant suivi une formation préparatoire à la procédure de qualification

Source OFPC 31.08.2025

Lorsque l'on examine le nombre d'adultes en formation AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle) et CFC (Certificat fédéral de capacité) par pôle, nous pouvons constater que **68,9% (1269) des adultes suivent une formation CFC, tandis que 31,1% (574) optent pour une formation AFP.**

En ce qui concerne les formations AFP, le pôle Hôtellerie / Restauration est le plus représenté avec 30,7%, suivi par le pôle Technique à 28,2% et le pôle Santé et Social avec 23,0%. Le domaine Construction est également bien représenté 14,8%, mais dans une moindre mesure avec 13,6% des inscrits. À noter que 18 personnes sont inscrites dans le pôle Commerce et 1 personne dans le pôle Nature et environnement.

En ce qui concerne les formations CFC, 41,3% des adultes en formation se trouvent dans le domaine de la Santé et du Social. Les secteurs de la Construction, du Commerce ainsi que les Services Hôtelières et Restauration sont également bien représentés, avec respectivement 19,9%, 16,9% et 14,2%.

En revanche, les domaines Techniques, Nature et Environnement ainsi que les Arts comptent chacun moins de 10% des adultes en formation (5,3% pour le pôle Technique et seulement 1,7% pour le pôle Nature et Environnement et 0,8% pour les Arts).



Figure 2 – 05
Nombre d’adultes en formation AFP et CFC par pôles

Pôles de formation AFP	Effectif	%
Commerce	18	3,14
Construction	85	14,81
Nature et environnement	1	0,17
Santé Social	132	23,0
Services et hôtellerie / restauration	176	30,66
Technique	162	28,22
Total AFP	574	31,14

Pôles de formation CFC		
Arts appliqués	10	0,79
Commerce	214	16,86
Construction	252	19,86
Nature et environnement	22	1,73
Santé Social	524	41,29
Services et hôtellerie / restauration	180	14,18
Technique	67	5,28
Total CFC	1269	68,86
Total Général	1843	100

Source OFPC 31.08.2025

PROCÉDURES DE QUALIFICATION

Pour les parcours adultes, 3 modalités de procédures de qualification sont proposées:

- les examens de fin d'apprentissage (art.32 OFPr.): pour l'ensemble des professions
- la validation des acquis de l'expérience (art.32 OFPr.) pour les professions: aide en soins et accompagnement AFP, assistante et assistant socio-éducatif CFC, assistante et assistant en soins et santé communautaire CFC, employée et employé de commerce CFC et opératrice et opérateur en informatique CFC
- les examens modulaires concernent exclusivement les professions de l'horlogerie et du polissage (AFP et CFC)

En 2024-25, un total de **801 adultes ont obtenu un titre professionnel**, ce qui représente **un pourcentage de réussite de 78,4%**. Plus spécifiquement, le pourcentage de réussite pour les adultes en formation AFP s'élève à 84,2%, tandis que pour les adultes en formation CFC, il est légèrement inférieur, s'établissant à 76,0%.

Figure 2 – 06
Nombre de titres délivrés aux adultes en 2025

	Nbre de titres obtenus	Nbre d'adultes présents aux examen	% de réussite
Adultes AFP	251	298	84,2
Adultes CFC	550	724	76,0
Total	801	1022	78,4

Source OFPC 31.08.2025

CHIFFRE CLÉ

801

titres AFP ou CFC délivrés en 2025 à des adultes, soit 24,7% de l'ensemble des titres délivrés dans le canton de Genève



En examinant l'évolution du pourcentage de réussite au sein du dispositif CPA, nous constatons que **le pourcentage de réussite pour l'année 2025 a diminué par rapport à 2024, passant de 81,2% à 78,4%**. Lorsque nous considérons les pourcentages de réussite par type de formation, nous notons **une diminution** du pourcentage de réussite dans la formation des adultes AFP, passant de 89,8% à 84,2%, et de manière similaire

le pourcentage de réussite dans la formation des adultes CFC passe de 77,3% à 76,0%. Ces baisses s'expliquent, d'une part, par un effet statistique et réglementaire lié à la nouvelle comptabilisation et aux révisions d'ordonnance, et, d'autre part, par des facteurs structurels, notamment le profil des candidats, la surcharge du dispositif et un accompagnement plus restreint.

Figure 2 – 07
Évolution du pourcentage de réussite des adultes aux procédures de qualification de 2020 à 2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Adultes AFP	88,4%	84,5%	84,9%	93,1%	89,8%	84,2%
Adultes CFC	94,6%	91,4%	83,8%	84,7%	77,3%	76,0%
Pourcentage moyen de réussite	92,6%	89,1%	84,1%	87,3%	81,2%	78,4%

Source OFPC 31.08.2025

Figure 2 – 08

Évolution du nombre de titres délivrés aux adultes de 2020 à 2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Adultes AFP	205	246	214	243	255	251
Adultes CFC	441	513	532	511	471	550
Total	646	759	746	754	726	801

Source OFPC 31.08.2025

On constate une augmentation du nombre total de titres délivrés en 2025 (+75 par rapport à 2024).

Plus précisément, le nombre de diplômes décernés aux adultes en formation CFC progresse notablement, passant de 471 à 550, traduisant une hausse de 79 titres. À l'inverse, le nombre de titres délivrés aux adultes en formation AFP connaît une légère baisse, passant de 255 à 251.



CHÈQUE ANNUEL DE FORMATION (CAF)

Le chèque annuel de formation vise à renforcer l’employabilité des adultes tout au long de la vie.

D’un montant de 500 ou CHF 750 francs, selon la formation choisie, le chèque annuel de formation (CAF) permet de financer partiellement ou intégralement un cours utile sur le plan professionnel.

En 2025, 5712 chèques annuels de formation (CAF) ont été délivrés sur les 9381 demandes traitées durant l’année civile.

Sur la même période, un montant total de fr. 4085480.– a été versé aux organismes de formation en paiement des chèques encaissés.

CHIFFRE CLÉ

5712

chèques octroyés en 2025

Figure 2 – 09
Évolution des demandes de CAF traitées et des CAF délivrés de 2020 à 2025*

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Demandes de CAF	9524	10 204	9548	9519	9825	9381
Demandes acceptées	5966	6279	5753	5706	5958	5712

Source OFPC 31.12.2025

Depuis 2017, on remarque qu'entre 30% et 40% des demandes de chèque sont rejetées. Une rapide estimation sur la base d'un échantillon collecté début 2023 identifie principalement les causes de refus suivantes:

- un peu plus de 30% des refus concernent des demandes de chèque déposées après la date de début du cours
- un peu plus de 30% des refus concernent des requérantes ou requérants dont les revenus dépassent le barème d'octroi du chèque
- un peu plus de 20% des refus concernent des

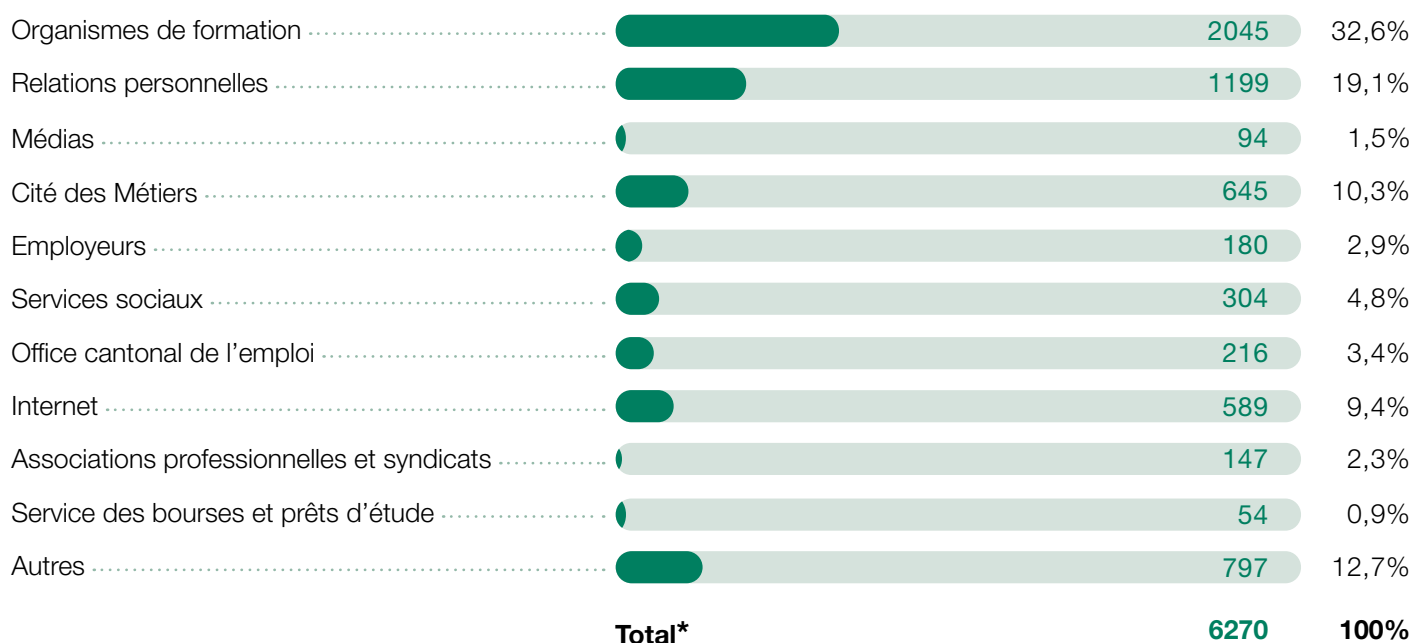
requérantes ou requérants qui ne sont pas contribuables dans le canton de Genève depuis au moins 12 mois

- un peu plus de 15% des refus concernent des requérantes ou requérants qui ont épuisé leur droit aux 3 chèques sur une période de 4 années consécutives

Les conditions d'octroi du chèque sont accessibles sous: **www.ge.ch/caf** (2. Conditions d'obtention d'un chèque annuel de formation).

Figure 2 – 10

Canal d'information par lequel les bénéficiaires du CAF ont eu connaissance de l'existence de ce dispositif



Source OFPC 31.12.2025

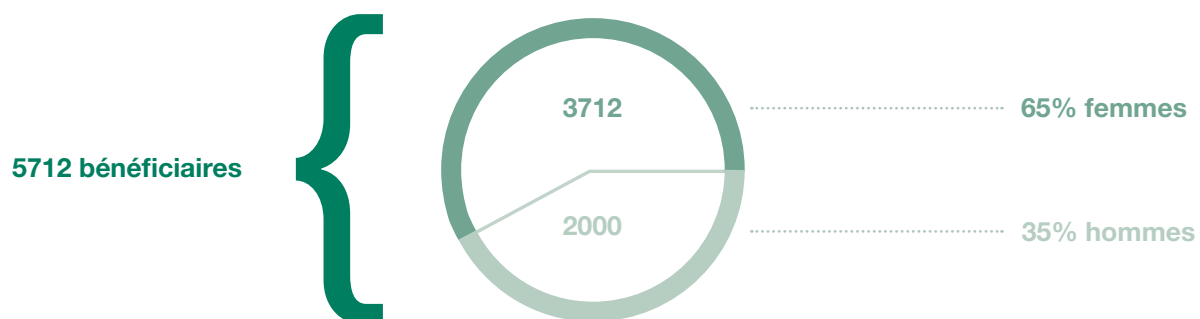
* Indicateur relevé sur le total des demandes de CAF traitées par le Service des bourses et prêts d'étude (SBPE)

<https://www.ge.ch/organisation/service-bourses-prets-etude>

Comme chaque année, le public des bénéficiaires du CAF est aux deux tiers féminins (65% de femmes depuis 2023).

Figure 2 – 11

Bénéficiaires du chèque annuel de formation selon le genre

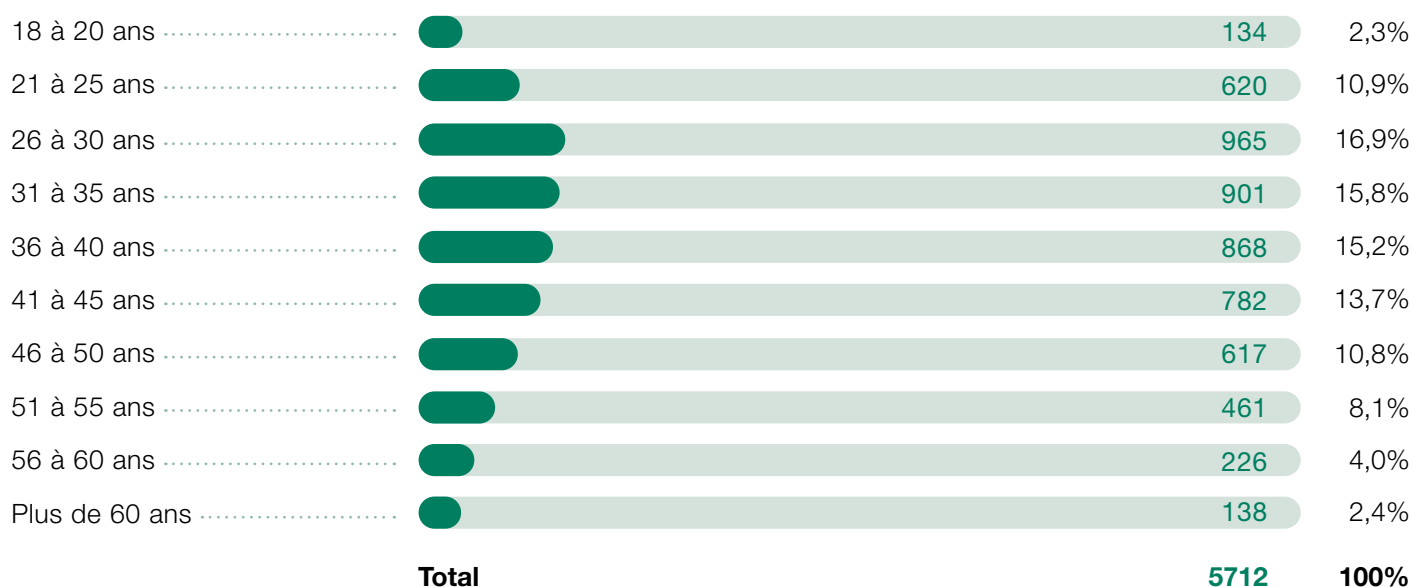


Source OFPC 31.12.2025

Plus de 83% des bénéficiaires ont entre 21 et 50 ans, confirmant que le CAF soutient principalement les actifs en début et milieu de carrière professionnelle.

Figure 2 – 12

Effectif des bénéficiaires du chèque annuel de formation selon l'âge



Source OFPC 31.12.2025



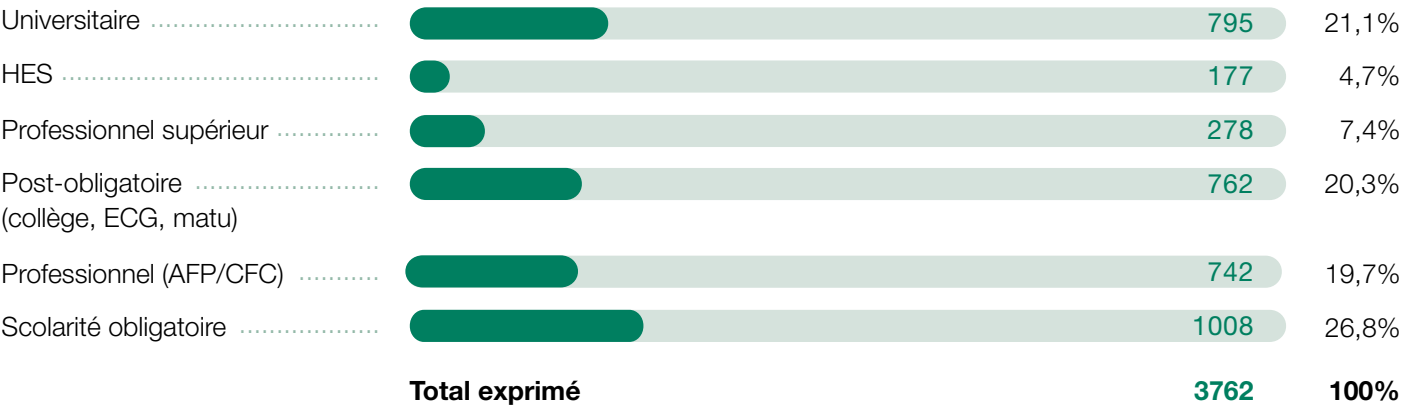
Le niveau de formation des bénéficiaires du CAF

En 2025, 33,2% (33,9% en 2024, 30,5% en 2023) des bénéficiaires du CAF disposaient d'un titre tertiaire A ou B (académique ou professionnel), soit une sous-représentation par rapport au nombre de ces diplômes dans la population résidente à Genève (49%^{*}). En revanche les personnes disposant d'un titre du secondaire II constituent 40,0% des demandes de chèque (AFPC/CFC, collège, école de culture générale, maturité fédérale), soit une surreprésentation par rapport à la proportion des titulaires de l'un de ces titres dans la population (31%). En ce qui concerne les personnes disposant d'un titre de scolarité obligatoire ou sans formation achevée, avec

26,8% (33,5% en 2023) elles sont légèrement surreprésentées par rapport à leur proportion dans la population résidente à Genève (21%). On constate donc cette année encore que la population la moins qualifiée reste bien représentée parmi les bénéficiaires du chèque annuel de formation; sachant qu'une faible qualification induit généralement une faible participation à la formation continue. À Genève, les personnes les moins qualifiées qui représentent 21% de la population adulte profitent à hauteur de 26,8% de ce dispositif de politique publique de formation qui démontre ainsi sa raison d'être.

Figure 2 – 13

Effectif des bénéficiaires du chèque annuel de formation selon le niveau de formation



Source OFPC 31.12.2025

^{*} https://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=15_03 – consulté le 31.01.2026

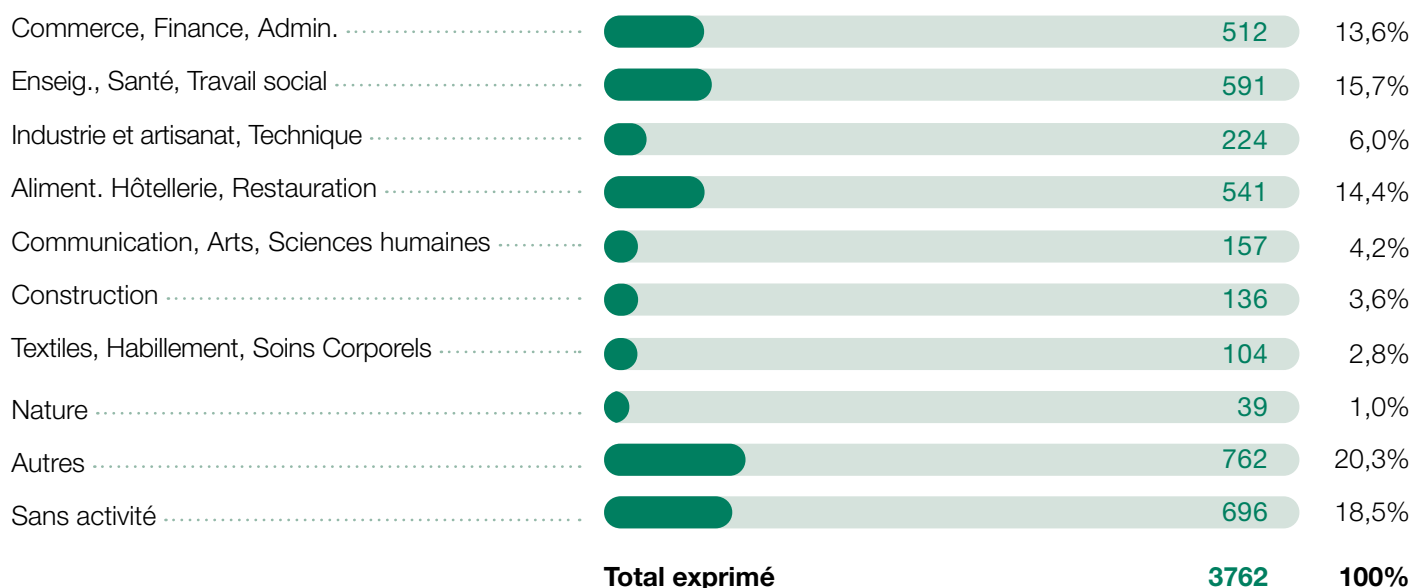
Les demandes de CAF par secteur d'activité

Le tableau ci-dessous présente les secteurs professionnels dans lesquels les bénéficiaires du chèque annuel de formation sont actifs au moment du dépôt de leur demande. D'une année à l'autre, ces pourcentages par catégorie professionnelle restent stables.

La part des personnes sans activité n'est pas négligeable avec 18,5% sur 3762 chèques délivrés exprimé en 2025 (17% sur 5753 en 2022; 15,4% sur 5706 en 2023; 16,1% sur 5958 en 2024).

Figure 2 – 14

Effectif des bénéficiaires du chèque annuel de formation par secteur d'activité*



Source OFPC 31.12.2025

* Secteur d'activité NOGA (nomenclature générale des activités économiques) tel qu'adopté par le REG (registre des entreprises genevoises)
<https://www.kubb-tool.bfs.admin.ch/fr>



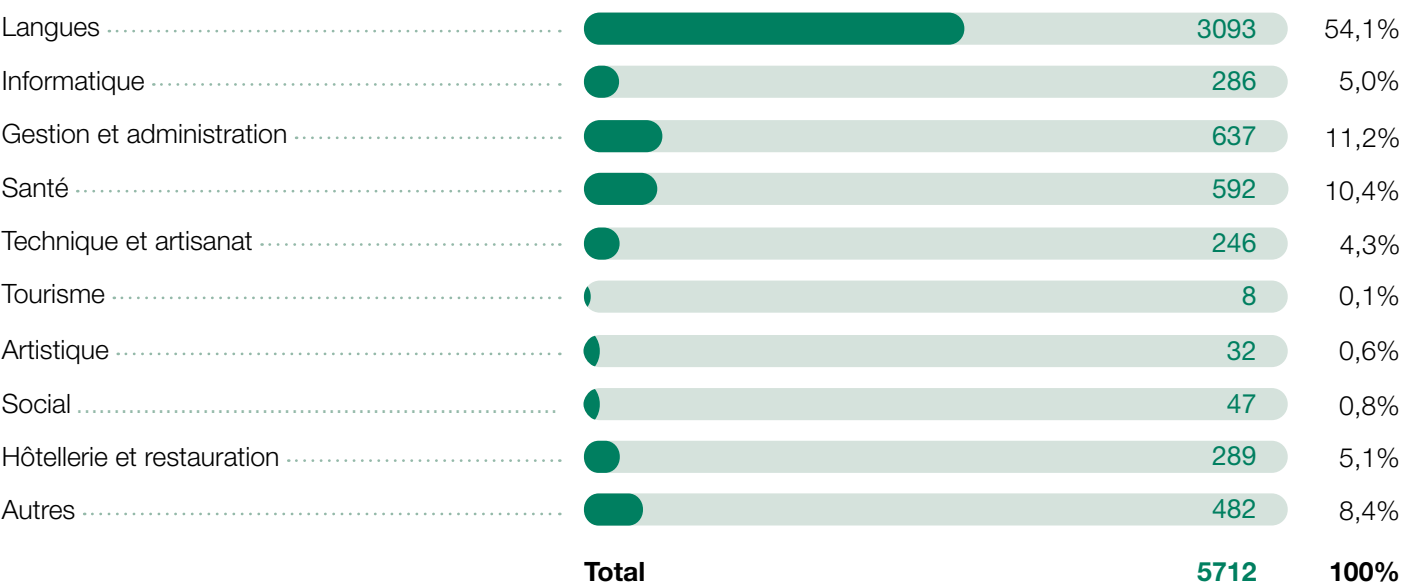
Les demandes de CAF par domaine de formation

Le tableau ci-dessous présente les domaines de formation pour lesquels le chèque annuel de formation a été demandé. D’une année à l’autre, les pourcentages par catégorie de formation restent parfaitement stables. Le domaine des langues est prépondérant (54,1%); en corrélant ce pourcentage avec les publics on comprend que le CAF facilite la participation aux cours de langue d’une population majoritairement allophone résidente

à Genève. Le deuxième domaine (11,2%), celui de la gestion/administration comprend les cours de comptabilité qui constituent une belle réussite en tant que formation à forte employabilité à Genève, suivi de près par la santé (10,4%) avec le cursus d’auxiliaire de santé de la Croix-Rouge genevoise, qui occupe la troisième place des formations les plus demandées via le chèque annuel de formation.

Figure 2 – 15

Nombre de CAF par domaine de formation



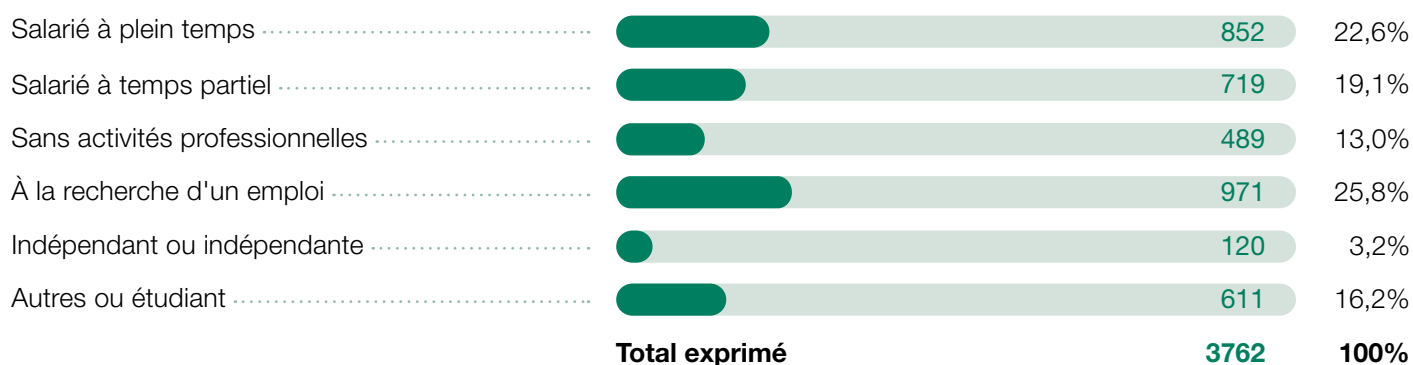
Source OFPC 31.12.2025

Situation professionnelle des bénéficiaires du CAF

Selon les indications fournies par les bénéficiaires, **40,6% d'entre eux disposent d'un emploi à temps complet ou à temps partiel**, 24,9% étaient à la recherche d'un emploi, 20,3% (autres) sont en étude/non actifs, et **11,6% sans activité professionnelle**. Malgré ces variations, on remarque ainsi que le chèque est utilisé indépendamment de la situation professionnelle des bénéficiaires.

Figure 2 – 16

Situation professionnelle des bénéficiaires du chèque annuel de formation



Source OFPC 31.12.2025



Satisfaction et valeur perçue par les bénéficiaires du CAF

Le Service de la recherche en éducation (SRED) a mené une enquête de satisfaction pendant l’été et l’automne 2025 auprès des bénéficiaires du chèque annuel de formation. Les données ci-dessous portent sur les réponses de 1406 répondantes et répondants.

Sur une échelle de 1 à 10, les personnes interrogées sont en général satisfaites par les formations suivies durant la période sous revue.

Figure 2 – 17

Indice de satisfaction des adultes quant à l’amélioration de leur employabilité à la suite de la formation suivie grâce au chèque annuel de formation



Source SRED: novembre 2025

À plus de 80% les répondantes et les répondants de l’échantillon des bénéficiaires du chèque considèrent que la formation suivie a participé à l’amélioration de leur employabilité.

Figure 2 – 18

Amélioration de l’employabilité



Source SRED: novembre 2025

À plus de 90%, les bénéficiaires du chèque considèrent que la formation suivie a répondu à leurs attentes, en étant adaptée ou parfaitement adaptée à leurs besoins.

Figure 2 – 19

Une formation adaptée aux besoins personnels



Source SRED: novembre 2025

Le financement mis à disposition par le chèque annuel de formation reste un facteur de motivation à se former pour plus de 70% des personnes interrogées.

Figure 2 – 20

«Auriez-vous suivi le cours sans le soutien du CAF?»

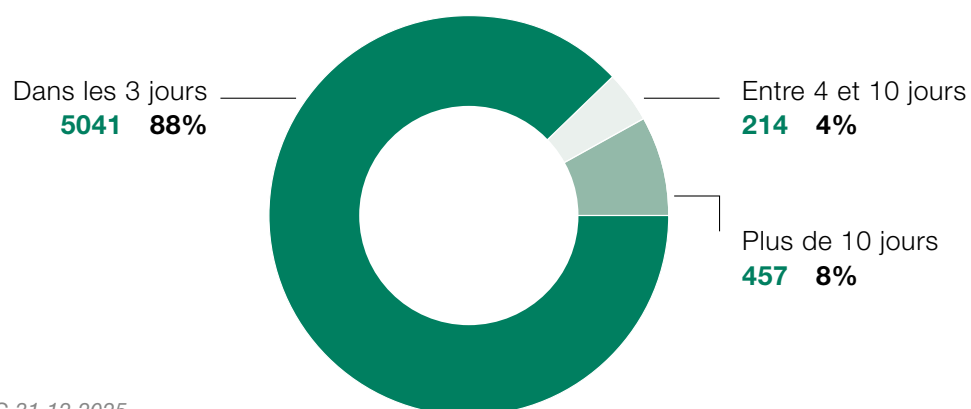
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Non	71%	73%	72%	74%	70%	72%
Oui	29%	27%	28%	26%	30%	28%
Je ne sais pas	–	–	–	–	–	–

Source SRED: novembre 2025

En 2025, plus de 80% des demandes de chèque octroyées ont été traitées dans les trois jours.

Figure 2 – 21

Délai de traitement des demandes du chèque annuel de formation



Source OFPC 31.12.2025

Organismes inscrits au catalogue du CAF

94 organismes de formation au total sont inscrits au catalogue du CAF. Les 10 organismes de formation qui ont reçu en 2025 le plus grand nombre de chèques totalisent

73% du nombre de CAF émis, soit 4174 chèques sur 5712 émis. **L'engagement total des chèques émis représente un montant de 4 938 035 francs.**

Figure 2 – 22

Les dix principales institutions dans lesquelles des chèques annuels de formation ont été utilisés

	Nombre	%
IFAGE	2048	36%
UOG – Université ouvrière de Genève	444	8%
Université de Genève, Centre de Formation Continue et à Distance (CFCD)	300	5%
Croix-Rouge genevoise	297	5%
Ecole-club Migros / IBAW	237	4%
ASC Languages	209	4%
Association Camarada	204	4%
Découvrir association	153	3%
Société des Cafetiers, Restaurateurs et Hôteliers de Genève	147	3%
OSEO – Genève	135	2%
Autres organismes de formation	1538	27%
Total	5712	

Source OFPC 31.12.2025



Possibilité de cumuler plusieurs CAF

Certaines formations d'écoles ou d'organismes de formation privés donnent accès à un financement de deux ou trois CAF cumulés la même année si l'offre est d'une part reconnue par le DIP et, d'autre part, si la durée de la formation atteint 80 heures pleines (2 CAF) ou 120 heures pleines (3 CAF). Le tableau ci-dessous en fait la liste non exhaustive.

Figure 2 – 23
Offres de formation bénéficiant du cumul de 2 ou 3 chèques annuels de formation

Organisme de formation	N° de CAF	Intitulé de la formation
Académie du Léman	3321	Études de commerce – Formation continue en études de commerce
	3320	Secrétariat – Formation continue en secrétariat
	3812	Aide-comptable
CADSCHOOL	2931	CAO-AutoCAD agréé Autodesk (AutoCAD 2D+AutoCAD 3D)
Croix-Rouge genevoise	331	Auxiliaire de santé CRS
École Bénédict	825	Perfectionnement professionnel commercial
IBAW/Miduca SA (anciennement: École-club Migros Genève)	2762	Comptable spécialisé
	2761	Comptable
	3322	Aide-comptable
FuturPro Plus	223	Secrétariat et gestion administrative
GVA Ressources Sàrl	3122	Aide-comptable
IFAGE	3032	Chargé-e d'affaires électricien-ne
	3586	Aide-comptable
	315	Usinage CNC de base (3 axes)
	2941	Électricien-ne – Chef de chantier
INGESCO	3376	Aide-comptable
	3464	Gestionnaire des salaires

DISPOSITIF INTÉGRATION

Favoriser l'intégration professionnelle des personnes issues de la migration à travers la formation

Depuis 2017, l'OFPC est mandaté par le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) pour développer et renforcer les prestations destinées aux personnes nouvellement arrivées à Genève, qu'elles soient étrangères

ou suisses de retour de l'étranger. Le dispositif intégration, piloté par le service de la formation continue, regroupe différents programmes permettant à tout un chacun de trouver le chemin vers la formation.

Un cadre global: le Programme d'intégration cantonal (PIC)

Information au public cible

Dans le cadre du programme d'intégration cantonal (PIC), l'OFPC se donne pour ambition de faciliter l'information des personnes issues de la migration par le biais de la Cité des Métiers du Grand Genève. Ainsi, différents ateliers visent le public récemment arrivé à Genève afin qu'il puisse mieux appréhender le système de formation en Suisse. Une nouvelle offre a également vu le jour, sous la forme de séances d'accueil. Ces séances d'information, suivi d'entretiens brefs, permettent d'offrir une première information et orientation aux personnes nouvellement arrivées dans notre canton.

Informations aux partenaires

Durant l'année scolaire écoulée, une quinzaine de moments d'échange ont été organisés afin de faire connaître le dispositif intégration et de renforcer les collaborations notamment avec les communes, les membres du réseau associatif et les différents partenaires institutionnels.

Dispositif axé sur la formation et l'employabilité en partenariat avec les communes

Le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC), en collaboration avec plusieurs communes genevoises et l'OFPC, mandate le CEBIG pour effectuer des bilans de compétences en vue de soutenir l'intégration de personnes issues de la migration (hors asile) et de Suisses de retour de l'étranger. Durant l'année scolaire 2024-2025, 13 personnes (9 femmes et 4 hommes) ont pu bénéficier d'un bilan de compétences suivi d'un entretien de restitution afin d'identifier la piste la plus réaliste pour faciliter leur intégration professionnelle. 4 personnes avaient entre 25 et 32 ans, 9 personnes plus de 35 ans. Des mesures de soutien ou d'insertion individualisées ont été octroyées à plusieurs d'entre elles.

AGENDA INTÉGRATION SUISSE (AIS)

Avec l’entrée en vigueur de l’Agenda Intégration Suisse (AIS) le 1^{er} mai 2019, **les personnes relevant du domaine de l’asile** (disposant d’un permis B réfugié, d’un permis F réfugié ou d’un permis F admis à titre provisoire) **bénéficient d’un accompagnement tout au long de leur parcours d’intégration.**

Dans ce cadre, l’OFPC assume la responsabilité de plusieurs objectifs (Case management): celui de l’acquisition de compétences de base, notamment en français, et celui de l’accompagnement vers la formation, notamment professionnelle.

Agenda Intégration Suisse (AIS) Case management formation en compétences de base:

Figure 2 – 24
Effectif par continent des candidates et candidats AIS lors de l’entretien de positionnement

Nationalités	Effectif	%
Apatride ou sans indication	9	2,5%
Asie	247	69,0%
Afrique	89	24,9%
Europe	7	2,0%
Amérique	6	1,7%
Total	358	100%

Source OFPC 31.08.2025

Figure 2 – 25

Effectif selon le niveau en français oral des personnes entrant dans le dispositif AIS de positionnement

Niveau de langue oral (selon CECR)	Effectif	%
Aucune connaissance	215	60,1%
A1	69	19,3%
A2	35	9,8%
B1	13	3,6%
B2 et +	21	5,9%
Niveau non évalué	5	1,4%
Total	358	100%



Source OFPC 31.08.2025

Lors de l'entretien initial, **358 personnes ont été reçues**, dont 178 femmes et 180 hommes. En ce qui concerne le niveau de français oral, la majorité des participantes et participants (60,1%) n'a pas ou très peu de connaissances préalables de la langue française, alors

que 104 personnes présentent une maîtrise élémentaire (A1-A2). Sur la totalité des personnes rencontrées, 34 personnes étaient autonomes en français, disposant d'un niveau B1 ou supérieur.



Figure 2 – 26

Effectif en formation en compétences de base

En formation fin 2021	316
En formation au 1 ^{er} septembre 2022*	345
En formation au 1 ^{er} septembre 2023	485
En formation au 1 ^{er} septembre 2024	561
En formation au 1 ^{er} septembre 2025	679

Source OFPC 31.08.2025

*Comptabilisé depuis 2022 au 1^{er} septembre de chaque année

L’effectif de personnes en formation en compétences de base suit une progression continue depuis la mise en œuvre de l’AIS. Le Case management formation en compétences de base suivait, au 1^{er} septembre 2025, également 169 personnes indisponibles temporairement pour une entrée en formation ainsi que 44 personnes en attente de positionnement.

Figure 2 – 27

Effectif ayant atteint un niveau A1 oral ou A2 oral durant l’année scolaire (orientation vers les bilans de situation personnelle ou de positionnement professionnel)

Personnes orientées pour un bilan de situation personnelle au CEBIG (A1 oral requis et acquis)	296*
Personnes orientées pour un bilan de positionnement professionnel au CEBIG (A2 oral requis et acquis)	203*

Source OFPC 31.08.2025

*certaines personnes ont réalisé leurs deux bilans durant la même année

Durant l’année scolaire 2024-2025, sur le nombre total de personnes en formation, 296 ont atteint le niveau A1 en français oral, et 203 ont atteint le niveau A2 en français oral (selon le CECR). Relevons également que 107 participantes et participants ont obtenu une certification en français (FIDE ou DELF).

Agenda Intégration Suisse (AIS) Case management formation postobligatoire

Le «Case management formation postobligatoire» (ci-après CM FP) s'inscrit dans la prolongation de l'acquisition des compétences de base et s'enclenche dès que les personnes suivies dans le cadre de l'AIS ont atteint un niveau suffisant pour entrer en formation préqualifiantes ou qualifiantes.

Il peut s'agir de jeunes quittant la scolarité obligatoire ou d'adultes. Le suivi par le CM FP débute dès lors qu'une personne souhaite obtenir un titre du secondaire II ou poursuivre une autre formation d'une durée de plus de 10 mois.

Par ailleurs, le CM FP est partie prenante des entretiens multipartites qui font suite aux bilans de positionnement professionnel et permettent de définir la mise en œuvre d'un projet professionnel ou de formation. Ceux-ci ont lieu avec les candidates et candidats en collaboration avec le BIC, l'HG, l'OCE.

Figure 2 – 28

Nombre d'entretiens dans le cadre du CM FP de l'AIS pour la période 2024-2025

Entretiens	♂	♀	Total
De restitution	104	70	174
De suivi	15	8	23
Individuel	48	25	73
Total	167	103	270

Source OFPC 31.08.2025

Durant l'année scolaire 2024-2025, 270 entretiens ont été effectués dans le cadre du CM FP.

Diverses prestations ont ainsi pu être mises en place pour les personnes en formation ou rencontrées dans

le cadre des entretiens. La proximité de l'accompagnement et le type de prestations mises en place varient en fonction de l'offre des structures ordinaires, l'AIS y étant subsidiaire.



Figure 2 – 29

Personnes relevant de l’AIS en cours de formation qualifiante ou préqualifiante

Formations	♂	♀	Total
Formation professionnelle (AFP/CFC)	149	39	188
Collège/COPAD	31	30	61
Préapprentissage d’intégration (PAI)	30	8	38
École de culture générale (ECG/ECGA)	18	19	37
Suivi par CAP Formations	17	10	27
Certification professionnelle pour adultes (CPA)	7	0	7
Formations privées de 10 mois ou plus	2	3	5
Préparatoires CFPs	2	1	3
Total	256	110	366

Source OFPC 31.08.2025

PRÉAPPRENTISSAGE D'INTÉGRATION (PAI)

Le préapprentissage d'intégration (PAI) est un **programme développé par la Confédération** et mis en œuvre depuis 2018 dans le canton de Genève.

Il vise à améliorer durablement l'intégration professionnelle des personnes issues de la migration.

Construit sur le modèle dual, il consiste en une année de préparation, en école et en emploi, en vue de rejoindre ensuite la formation professionnelle (AFP/ CFC) ou de trouver un emploi.

Figure 2 – 30

Effectif des participantes et participants sélectionnés au PAI selon le genre et le permis de séjour

Participants inscrits	♂	♀	Total
Permis B (réfugiés reconnus), F (réfugiés admis à titre provisoire ou personnes admises à titre provisoire)	28	15	43
Permis B ou C, arrivés tardivement en Suisse, ou Suisse de retour de l'étranger et permis S	11	21	32
Total	39	36	75

Source OFPC 31.08.2025



Figure 2 – 31
Effectifs des participantes et participants selon les domaines proposés par le PAI

Pôles	Effectif	%
Commerce	24	32,0%
Construction	17	22,7%
Nature et environnement		
Santé et social	17	22,7%
Services et hôtellerie/restauration	10	13,3%
Technique	5	6,7%
Non orientés vers un domaine spécifique	2	2,7%
Total	75	100%

Source OFPC 31.08.2025

Sur les 158 candidatures, **75 personnes ont été retenues pour participer au PAI**. Les professions vers lesquelles les candidates et candidats au PAI s’orientent principalement sont celles du commerce, des domaines de la santé et du social, et de la construction. Plusieurs

personnes ont profité de l’année de préapprentissage pour clarifier et confirmer leur orientation professionnelle par le biais d’entretiens d’orientation et de stages.

CHIFFRE CLÉ

53%

des participantes et participants au programme PAI
sont entrées en formation AFP/CFC.

Placement en entreprises durant le PAI

65% (49) des participantes et participants au pré-apprentissage d'intégration ont signé un contrat de préapprentissage d'intégration d'une durée de 6 à 10 mois en entreprise. 10 ont eu l'occasion d'effectuer des

stages de moins de 6 mois. Les autres (16) ont bénéficié de stages de découverte et d'orientation dans différentes entreprises.

Placement en AFP, CFC ou en emploi par suite du PAI

Sur les 75 personnes ayant participé au PAI, 73 ont terminé le programme. Parmi elles, **39 (53%) ont signé un contrat d'apprentissage** dans une filière de formation

AFP ou CFC. 5 personnes ont trouvé un emploi. **60% des participantes et participants ont donc rejoint un emploi ou une formation menant à un titre.**

Figure 2 – 32

Effectif des personnes entrées en formation ou en emploi suite au PAI

Pôles	AFP	CFC	Autres Formations/ mesures	Emploi	Total
Commerce	7	6			13
Construction	3	8			11
Santé et social	4	6			10
Services et hôtellerie / restauration	1	2			3
Technique	1	1			2
Emploi				5	5
Autres Formations/mesures			29		29
Total	16	23	29	5	73

Source OFPC 31.08.2025



Parcours de formation suite au PAI et titres délivrés

Depuis 2018, 458 personnes ont été accompagnées dans le cadre du préapprentissage d'intégration. À ce jour, 161 titres professionnels (AFP/CFC) leur ont été délivrés. Une centaine de personnes sont toujours en formation en vue d'obtenir un premier diplôme (AFP ou CFC).

Nous pouvons compter sur plus de 250 entreprises formatrices, grâce auxquelles les personnes effectuant une année de PAI peuvent développer les compétences essentielles à l'entrée en apprentissage ou en emploi.

Figure 2 – 33

Titres de formation professionnelle obtenus à la suite du PAI

	Participants PAI	Type formation débutée suite PAI		Titres obtenus	
Volée	Effectifs	AFP	CFC	AFP	CFC
2018-2019	60	20	19	26*	18
2019-2020	56	24	9	21*	11
2020-2021	59	27	5	28	7
2021-2022	76	34	12	28	7
2022-2023	66	24	11	15	
2023-2024	66	21	14		
2024-2025	75	16	23		

Source OFPC 31.08.2025

*2 personnes ont obtenu un titre par le biais de la qualification des adultes (art. 32 OFPr)

Depuis 2018, 161 titres ont été délivrés à des personnes ayant effectué au préalable un préapprentissage d'intégration. Certaines personnes ayant débuté un apprentissage suite au PAI ont d'abord obtenu une AFP puis poursuivi leur formation jusqu'au CFC et cumulent donc 2 diplômes. D'autres, ont d'abord débuté un apprentissage

visant un CFC et ont finalement opté pour une AFP. Enfin, d'autres participantes ou participants ont démarré leur apprentissage un ou deux ans après la fin du PAI. Ces différents éléments expliquent la différence entre le type de formation débutée et le nombre de titres obtenus.

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE



Le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) a pour mission d'aider les jeunes et les adultes à faire des choix d'études, de formation et à mieux gérer leur trajectoire professionnelle.

Le travail des psychologues conseillères et conseillers en orientation prend également en compte la situation particulière des personnes, l'offre de formation et les perspectives du marché du travail.

Les spécialistes du SOSP opèrent au siège de l'OFPC, dans les centres associés Cité des Métiers d'Onex et de Meyrin, au centre OFPC des Gazomètres, ainsi que dans les écoles publiques de l'enseignement secondaire I (cycle d'orientation) et II. Dans ce cadre, l'enjeu est d'accompagner les élèves dans l'élaboration d'un projet de formation et dans sa mise en œuvre, lorsqu'il concerne un apprentissage dual (rôle des conseillères et conseillers en formation).

Le service reçoit aussi des jeunes en rupture (CAP Formations, Tremplin-Jeunes et Evascol), les adultes (viamia) et les apprenties et apprentis qui rencontrent des difficultés dans le cadre de leur formation (Pro-Apprentis).

LES DIFFÉRENTES CONSULTATIONS

L'orientation scolaire et professionnelle a pour mission d'aider toutes personnes, élèves, jeunes en rupture et adultes, à élaborer et mettre en œuvre des projets de formation et d'évolution professionnelle.

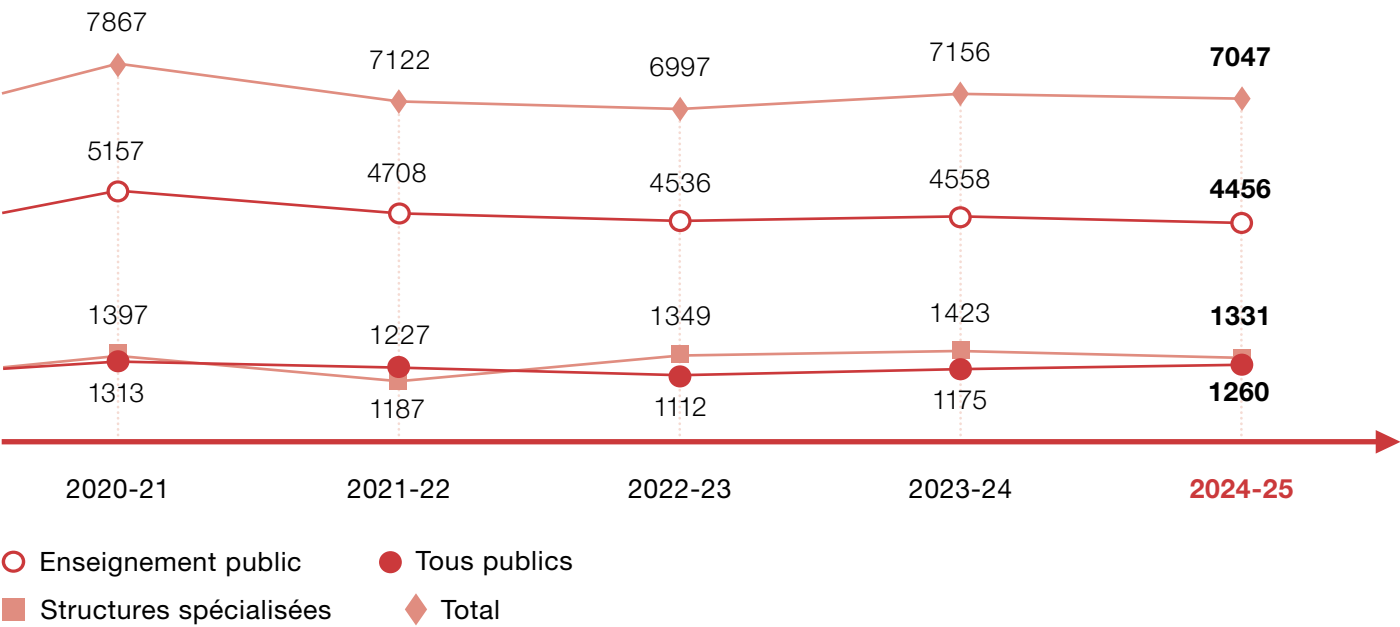
Le nombre global de personnes reçues, tout public confondu, par les psychologues conseillères et conseillers en orientation, pendant l'année scolaire 2024-2025, se situe dans la moyenne des années précédentes.

CHIFFRE CLÉ

4,2 %

des élèves ont signé un contrat d'apprentissage dual à l'issue du CO

Figure 3 – 01
Évolution du nombre de personnes reçues par type de structure, 2020-21 à 2024-25



Source OFPC 31.08.2025

CONSULTATION DANS LES ÉCOLES

Figure 3 – 02

Consultations d'orientation par structure

Structures scolaire	♂	♀	Total	Nombre d'entretiens	Moyenne d'entretiens par élève
Cycle d'orientation	963	1095	2058	3749	1.8
SGIPA	13	4	17	36	2.1
Centre de formation pré-professionnelle	165	88	253	780	3.1
Parcours individualisés	118	71	189	668	3.5
ACCESII	46	53	99	342	3.5
Établissement Lullin	7	18	25	149	6.0
Centre de formation professionnelle commerce	126	87	213	493	2.3
École de culture générale	267	422	689	1529	2.2
Collège	350	424	774	1271	1.6
Université	37	102	139	323	2.3
Total	2092	2364	4456	9340	

Source OFPC 31.08.2025

Dans les écoles, le nombre de personnes reçues reflète essentiellement la capacité du service à répondre à la demande, cette dernière excédant les ressources. Ceci oblige régulièrement le service à prioriser les demandes.

Figure 3 – 03

Consultation des conseillères et conseillers en formation à l'ES II

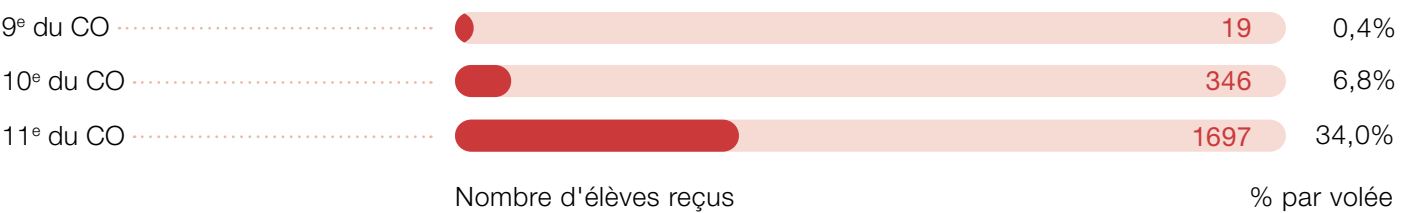
Écoles	Nbre de personnes reçues	Nbre d'entretiens	Nbre moyen d'entretiens par personne
ECG	530	1767	3.3
CFPP	83	279	3.4
Parcours individualisés	171	660	3.9

Source OFPC 31.08.2025

Les conseillères et conseillers en formation des écoles de l'ESII accompagnent les élèves en transition dans leurs recherches de places d'apprentissage.

Figure 3 – 04

Pourcentage d'élèves du cycle d'orientation (CO) qui consultent



Source OFPC 31.08.2025

Avec les effectifs du CO qui augmentent, le pourcentage d'élèves reçus par le ou la psychologue conseillère en orientation rattachée à l'établissement diminue d'une année à l'autre.

Figure 3 – 05

GO-Apprentissage

Nombre et pourcentage d'activité dans les CO

Nombre d'élèves suivis	1532
Pourcentage d'élèves de 11 ^e reçus	27%
Nombre d'entretiens	6936
Pourcentage d'élèves ayant signé un contrat d'apprentissage dual, par rapport au nombre d'élèves de 11 ^e	4,2%
Pourcentage des classes de 11 ^e ayant bénéficié d'une intervention en classe	96%
Nombre d'événements impliquant des entreprises ou associations professionnelles ainsi que des jeunes en formation professionnelle dans les bâtiments du CO pour les 10 ^e année	16

Source OFPC 31.08.2025

Le dispositif GO-Apprentissage accompagne les élèves du CO dans leurs démarches de recherche d'une place d'apprentissage (plus d'un quart des élèves de 11^e a été reçu par ces spécialistes). Les conseillères et conseillers en formation de GO-Apprentissage organisent aussi des événements au sein de leur établissement impliquant des entreprises, associations professionnelles et jeunes en formation pour mieux faire connaître l'apprentissage.

CONSULTATION TOUS PUBLICS

Figure 3 – 06

Fréquentation de la consultation «tous publics»

Centres	♂	♀	Personnes reçues	Nbre d'entretiens	Moyenne d'entretiens par personne
Plainpalais	295	428	723	1576	2.2
Meyrin	104	171	275	627	2.3
Onex	98	164	262	525	2
Total	497	763	1260	2728	

Source OFPC 31.08.2025

La consultation tous publics aide les personnes, qui sont contribuables dans le canton, à mieux gérer leur trajectoire professionnelle par une analyse de leur profil,

de leur situation et l'élaboration d'un projet de formation et ou d'évolution professionnelle.

Figure 3 – 07

Fréquentation des structures spécialisées

Structures	♂	♀	Personnes reçues	Nbre d'entretiens	Moyenne d'entretiens par personne
Tremplin-Jeunes*	157	222	379	1604	4.2
Pro-Apprentis	161	123	284	770	2.7
Evascol	170	145	315	601	1.9
Femme et Emploi	0	91	91	213	2.3
Milieu carcéral	16	0	16	17	1.1
Viamia	82	180	262	644	2.5
Total	586	761	1347	3849	

Source OFPC 31.08.2025 *Tremplin-Jeunes a organisé 236 ateliers.

Les structures spécialisées offrent des prestations définies pour des publics spécifiques: les apprenties et les apprentis qui rencontrent des difficultés (Pro-Apprentis), les jeunes en rupture (Tremplin-Jeunes et Evascol), les femmes qui souhaitent réintégrer le marché de l'emploi après une interruption (Femme et Emploi), les détenus en vue de favoriser leur réinsertion (Milieu carcéral) et les adultes dès 40 ans soucieux de leur employabilité (viamia).

La prestation viamia, déployée pour les adultes dès 40 ans souhaitant faire un bilan d'employabilité, a accueilli le même nombre de personnes que l'année dernière (262 personnes).

Figure 3 – 08
Public reçu à Tremplin-Jeunes de 2019-20 à 2024-25

Jeunes reçus		2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Âge	Jusqu'à 17 ans	16%	9%	10%	12,4%	9,4%	13,2%
	De 18 à 25 ans	84%	91%	90%	87,6%	90,6%	86,8%
Sexe	Féminin	41,9%	38,1%	38,4%	44,9%	52%	41,4%
	Masculin	58,1%	61,9%	61,6%	55,1%	48,0%	58,6%
Total		477	478	432	445	394	379

Source OFPC 31.08.2025

Tremplin-Jeunes accompagne des jeunes de 15 à 25 ans sans certification de l'enseignement secondaire II et en rupture de formation, dans l'élaboration de projets de formation.

SATISFACTION DU PUBLIC

Chaque année, **le service mène une enquête anonyme pour mesurer les effets de la consultation**, en adressant le même questionnaire avant et après la consultation et pour évaluer la satisfaction retirée de la prestation. Les résultats démontrent que la consultation déploie des effets clairs liés au projet de formation ou d'évolution professionnelle, que ce soit en termes d'informations

utiles à ce dernier, de son élaboration ou de sa mise en œuvre en renforçant l'autonomie des personnes et les préparant à agir.

9 personnes sur 10 se déclarent satisfaites de la prestation.

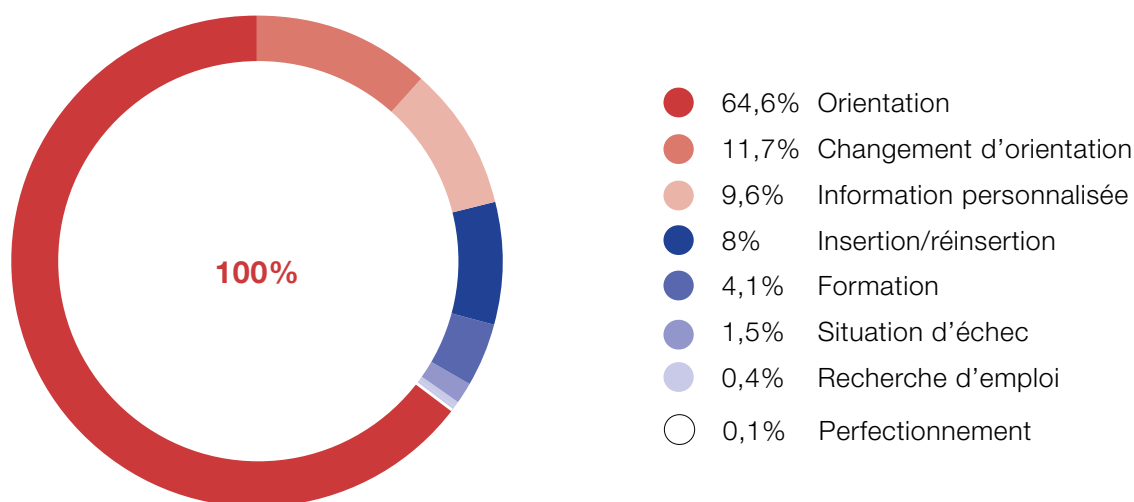
CHIFFRE CLÉ

76,3 %

des bénéficiaires cherchent à s'orienter ou se réorienter

Figure 3 – 09

Motifs de la consultation «tous publics»



Source OFPC 31.08.2025

Figure 3 – 10

Principaux effets de la consultation d'orientation

Dimensions	D de Cohen
J'ai les informations nécessaires pour faire mon/mes choix de métier ou de formation	1,13
Niveau d'élaboration de projet	0,95
Je vois clairement quelles sont les étapes que je vais aborder	0,87
Je connais mes perspectives professionnelles	0,70
Je vois quels sont les obstacles ou difficultés que je risque de rencontrer	0,69
Je sais trouver seul des solutions à ma situation	0,68
Je sais comment m'y prendre pour aller de l'avant	0,63
Je suis certain de mes choix	0,60
Je sais de quoi je dois tenir compte pour faire mon/mes choix de formation	0,54
J'ai le sentiment de maîtriser ma situation personnelle	0,48
Actuellement, je me sens bien dans ma peau	0,39
Je connais bien mes intérêts	0,39
Je sais définir mes priorités	0,38
J'ai confiance en moi	0,37
J'ai une bonne image de moi	0,34
Je connais bien mes points forts	0,32

Source OFPC 31.08.2025

Le D de Cohen mesure la progression, trois mois après le début de la consultation, du positionnement des personnes sur les dimensions ci-dessus. Il est considéré comme fort au-delà de 0,80, de moyen au-delà de 0,50 et faible à 0,20.

Figure 3 – 11

Satisfaction retirée de la démarche d'orientation

Éléments de satisfaction	Pourcentage de réponses positives
Satisfaction globale	88%
Sentiment que le ou la conseillère a compris ma demande	89%
Utilité de la démarche	82%
Recommandation de la prestation à d'autres personnes	91%

Source OFPC 31.08.2025

CAP FORMATIONS



CAP Formations a pour mission d'aider les jeunes non scolarisés, âgés de 15 à 25 ans, sans certification de niveau secondaire Il ni activité professionnelle, à trouver une place d'apprentissage ou à réintégrer une formation générale.

Il s'agit d'un dispositif interinstitutionnel regroupant l'OFPC, l'Office cantonal de l'emploi et l'Hospice général.

Concrètement, CAP Formations offre à ces jeunes un accompagnement individualisé par l'intermédiaire d'un ou d'une conseillère en formation. Ces spécialistes de l'accompagnement analysent de manière approfondie le parcours de formation des jeunes, leur situation personnelle, leurs besoins et ressources, et mettent en place

des mesures de soutien dont ils assurent le suivi afin de les conduire à une qualification professionnelle ou à un retour en formation.

CAP Formations collabore avec les différents services de l'OFPC, les milieux professionnels, les entreprises, les écoles professionnelles, les dispositifs communaux et tout autre dispositif ou mesure impliqués dans l'accompagnement des jeunes de 15 à 25 ans.



ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN RUPTURE DE FORMATION

Le nombre de jeunes passés par CAP Formations sur la période concernée est en légère augmentation par rapport à ces trois dernières années. Un quart d'entre eux sont mineurs. Les jeunes hommes (56% des personnes reçues) restent clairement majoritaires par rapport aux jeunes femmes. 39% de la cohorte provient

d'une structure de transition de l'enseignement secondaire II, contre 42% l'année d'avant. 28% des jeunes étaient en apprentissage avant la prise en charge par CAP Formations. Comme l'année dernière, la durée de rupture de formation pour 82% des jeunes est inférieure à une année.

Figure 4 – 01

Effectifs des jeunes passés par CAP Formations selon l'âge*



Source OFPC: 31.08.2025

*Jeunes passés par le dispositif CAP Formations entre le 01.09.2024 et le 31.08.2025
**Age déterminé à l'entrée à CAP formations, ou au début de l'année scolaire pour les suivis en cours

Figure 4 – 02

Pourcentage des jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement par CAP Formations selon le genre*



Source OFPC: 31.08.2025

*Jeunes passés par le dispositif CAP Formations entre le 01.09.2024 et le 31.08.2025

Figure 4 – 03

Provenance scolaire des bénéficiaires

	<18 ans		>18 ans		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Formation professionnelle CFC et AFP	151	24,1%	572	29,8%	723	28,4%
Parcours individualisés*	205	32,7%	360	18,8%	565	22,2%
École de culture générale	55	8,8%	438	22,8%	493	19,4%
Transition professionnelle*	83	13,3%	214	11,1%	297	11,7%
Hors canton ou privé	76	12,1%	198	10,3%	274	10,8%
Préparatoire professionnelle*	41	6,5%	79	4,1%	120	4,7%
Collège	10	1,6%	32	1,7%	42	1,6%
Cycle d'orientation	4	0,6%	15	0,8%	19	0,7%
Acces II	1	0,2%	12	0,6%	13	0,5%
Total	626	100%	1920	100%	2546	100%

Source OFPC: 31.08.2025

*Structures de transition



Figure 4 – 04
Durée de la rupture avant l'entrée dans le dispositif

Durée de la rupture	Effectifs	%
1 à 3 mois	1766	69,4%
4 à 6 mois	150	5,9%
7 à 12 mois	165	6,5%
1 à 2 ans	204	8,0%
2 à 3 ans	119	4,7%
Plus de 3 ans	142	5,6%
Total	2546	100%

Source OFPC: 31.08.2025

LE DEVENIR DES JEUNES PASSÉS PAR LE DISPOSITIF CAP FORMATIONS

Les jeunes qui sont accompagnés par CAP Formations sont de plus en plus confrontés à des difficultés multiples (familiales, psychiques, sociales, scolaires et parfois judiciaires), qui fragilisent leur engagement dans les parcours de formation et d'insertion. Ces fragilités entraînent des répercussions importantes sur leur fonctionnement, notamment en termes d'estime de soi, de projection dans l'avenir, de confiance envers les adultes, ainsi que de capacité d'organisation, de persévérance et de gestion de l'échec. Les conseillères et conseillers font le constat qu'ils sont plus difficiles à mobiliser que par le passé.

Avec 60% de retour en formation*, la situation est comparable à celle de l'année passée. On observe en revanche, après une hausse significative l'année dernière, à nouveau une baisse du pourcentage de maintien en formation. Nous peinons à interpréter ces fluctuations tant le faisceau de facteurs qui influent sur ce résultat est large.

À noter que les retours en formation sont très fortement corrélés avec la durée de la rupture de formation. Près des trois quarts des jeunes qui retournent en formation sortaient d'une rupture de moins de trois mois lorsqu'ils sont entrés à CAP Formations.

Figure 5 – 06

Devenir des jeunes à la sortie du dispositif selon l'âge*

Structure	<18 ans		>18 ans		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Formation	132	72,5%	479	57,5%	611	60,2%
Institutions relais	7	3,8%	84	10,1%	91	9,0%
Perte du contact institutionnel	14	7,7%	69	8,3%	83	8,2%
Emploi	0	0,0%	34	4,1%	34	3,3%
Autre	29	15,9%	167	20,0%	196	19,3%
Total	182	100%	833	100%	1015	100%

Source OFPC: 31.08.2025

*Jeunes dont le suivi s'est terminé entre le 01.09.2024 et le 31.08.2025

**Age calculé au 31.08.2025

CHIFFRE CLÉ

60 %

des jeunes retournent en formation
à l'issue d'un passage dans le dispositif
CAP Formations



Figure 5 – 07

Type de formation à la sortie du dispositif selon l'âge

Type de formation entreprise	<18 ans*		>18 ans		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Formation professionnelle AFP/CFC	85	64,4%	319	66,6%	404	66,1%
École de maturité, ECG	6	4,5%	61	12,7%	67	11,0%
Autre formation post-obligatoire	16	12,1%	84	17,5%	100	16,4%
Formation préqualifiante	25	18,9%	15	3,1%	40	6,5%
Total	132	100%	479	100%	611	100%

Source OFPC: 31.08.2025

*Age calculé au 31.08.2025

Figure 5 – 08

Retour en formation des bénéficiaires selon la durée de la rupture avant CAP Formations

Durée de la rupture	<18 ans*		>18 ans		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
1 à 3 mois	121	91,7%	325	67,8%	446	73,0%
4 à 6 mois	6	4,5%	40	8,4%	46	7,5%
7 à 12 mois	4	3,0%	46	9,6%	50	8,2%
1 à 2 ans		0,0%	34	7,1%	34	5,6%
2 à 3 ans	1	0,8%	12	2,5%	13	2,1%
Plus de 3 ans		0,0%	22	4,6%	22	3,6%
Total	132	100%	479	100%	611	100%

Source OFPC: 31.08.2025

*Age calculé au 31.08.2025

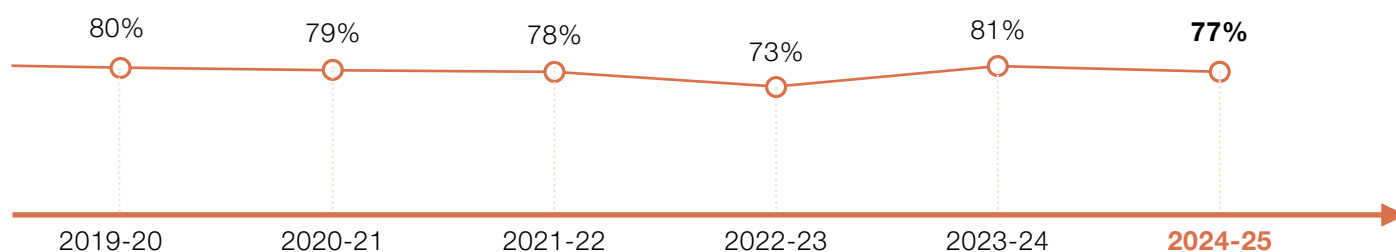
Figure 5 – 09

Durée d'accompagnement des bénéficiaires ayant repris une formation

	Durée moyenne d'accompagnement
Jeunes mineurs ayant repris une formation	10 mois
Jeunes majeurs ayant repris une formation	16 mois

Source OFPC: 31.08.2025

Figure 5 – 10

Évolution, en pourcentage de maintien, des élèves en provenance de CAP Formations à l'issue de leur première année de retour dans l'enseignement secondaire II, 2019-20 à 2024-25*

Source SRED 31.08.2025

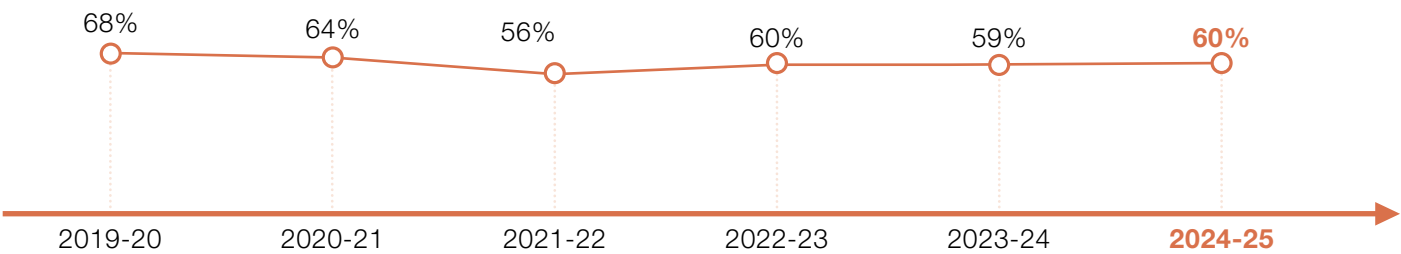
*Indicateur de gestion calculé par le SRED

Population: jeunes passés par le dispositif CAP Formations qui, l'année scolaire suivant la reprise de leur formation, se sont maintenus dans une formation recensée dans la base de données scolaire nBDS ou ont terminé leur formation avec une certification, N=397.



Figure 5 – 11

Évolution en pourcentage de jeunes retournés en formation grâce à CAP Formations de 2019-20 à 2024-25*



Source SRED 31.08.2025

*Indicateur de gestion calculé par le SRED

Population: jeunes passés par le dispositif CAP Formations (admis)
dont le suivi s’est terminé entre le 01.09.2024 et le 31.08.2025
(cas clôturés), N=766.



INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE



Trouver sa voie, choisir une formation, se réorienter: autant d'étapes clés dans un parcours de vie. Le Service de l'information scolaire et professionnelle (SISP) accompagne les jeunes, les adultes et les parents – à chaque moment de ce cheminement, en les aidant à transformer leurs idées et leurs aspirations en projets concrets.

Ses collaboratrices et collaborateurs mettent leur polyvalence au service de toutes celles et ceux qui souhaitent préciser leur projet, découvrir de nouvelles perspectives ou confirmer leurs choix d'avenir. Le SISP propose un large éventail de prestations: entretiens personnalisés à la Cité des métiers, présentations de professions et de secteurs d'activité, interventions dans les établissements scolaires, lors des Zooms métiers, etc.) ressources en ligne et réseaux sociaux.

Grâce à des partenariats solides noués avec les écoles, les entreprises, les institutions de formation et l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle à Genève, le SISP contribue à créer de véritables passerelles entre le monde scolaire et la formation. Son objectif: offrir un accueil sur mesure, des conseils concrets et des solutions adaptées aux besoins de chacune et chacun, car un avenir professionnel épanouissant commence avec une information de qualité.



MÉDIAS

Presse

Tribune de Genève / 24 Heures et Le Temps

Sur l'année scolaire 2024-25, le service a publié 41 articles portant essentiellement sur la formation professionnelle initiale, les formations supérieures et la formation continue dans les cahiers Emploi et Formation et cahiers spéciaux de la *Tribune de Genève/24Heures*. Sur la période, 25 articles ont été publiés en ligne sur le site de la Tribune de Genève, comptabilisant au total 79 811 vues, soit une moyenne de 1327 lectures par article.

Enfin, 4 articles sont également parus dans le supplément «Tout l'immobilier» encarté dans *Le Temps*.

Journal» Le Génie des métiers»

Le Journal Le Génie des métiers est un média papier d'information tiré à environ 25 000 exemplaires, destiné à tous les parents d'élèves du CO, des écoles privées niveau CO, de la 1^{re} année du secondaire II (ECG, Collège et CFP), des classes d'insertion et des jeunes suivis par CAP Formations. Le journal est également envoyé aux établissements du CO, mairies, bibliothèques, etc.

ÉVÈNEMENTS

Zoom Métiers 2024-2025

26 Zooms Métiers

(dont 1 en ligne et 1 en format hybride)

Plus de 2700 participantes et participants se sont déplacés dans les lieux dédiés à ces événements. Si la plupart des Zooms Métiers sont en libre accès, l'inscription à tous les événements a été vivement recommandée afin de mieux anticiper le nombre de personnes attendues en fonction des places limitées et de la sécurité.

La plupart des événements ont été enregistrés, mis en ligne sur le site web de la Cité des Métiers et les vidéos ont été vues 1615 fois sur YouTube. Près de 150 intervenantes et intervenants (responsables de formation, corps enseignant, formatrices et formateurs, cheffes et chefs d'entreprises, étudiantes et étudiants, apprenties et apprentis, etc.) ont participé à ces événements et plus de 100 métiers et formations y ont été présentés. La prestation Zoom Métiers est bien connue, autant par les jeunes que par leurs enseignantes et enseignants. Elle touche son public-cible quelle que soit sa forme, virtuelle ou présentielle. 78,3% des participantes et participants se disent satisfaits ou très satisfaits par la prestation, et 80% considèrent que leur participation à un ou plusieurs ZM les aident dans leur choix professionnel.

Le public est informé de ces événements par affiches, flyers, articles de presse, réseaux sociaux et site web. Certains établissements du CO demandent par ailleurs à leurs élèves de participer à plusieurs Zooms par année dans le cadre des cours d'IOSP.

Manifestations

Depuis 2022, le SISF prend en charge l'organisation et la logistique des grands événements de OFPC (Arena, Prix de l'Entreprise Formatrice, stand OFPC pour l'exposition cité-métiers.ch, Printemps de l'apprentissage).

Cérémonie de remise des diplômes

AFP et CFC

La Cérémonie de remise des diplômes AFP&CFC 2025 a célébré la réussite des **3245 diplômées et diplômés AFP et CFC, dont 801 par la voie de la certification pour adultes**. L'événement s'est tenu sur deux soirées à l'Arena, en présence des autorités et de nombreux partenaires. Au total, près de 5500 personnes y ont assisté. À cette occasion, 62 prix spéciaux ont été offerts par 50 associations professionnelles, institutions et fondations actives dans la formation professionnelle.

Les Centres de formation professionnelle Nature & environnement, Construction, Services et hôtellerie-restauration, Commerce et Arts ont activement contribué à la réussite de ces soirées.

Le SISF a assuré l'organisation général de cet événement d'envergure. Fanfare, selfiematons et cocktail dinatoire ont permis aux diplômées et diplômés de prolonger les festivités en compagnie de leurs proches.



Printemps de l'apprentissage

La 11^e édition du Printemps de l'apprentissage a une nouvelle fois confirmé son rôle essentiel dans la mise en relation directe entre les candidates et candidats à l'apprentissage et les entreprises formatrices. Rendez-vous incontournable, ce recrutement géant permet aux jeunes d'avoir un premier contact en face à face avec des employeurs potentiels.

Cette année, 42 entreprises étaient présentes, proposant 357 places d'apprentissage couvrant l'ensemble des pôles de formation.

Au total, 1037 entretiens entre employeurs et candidates ou candidats ont été réalisés, dont 326 en matinée pour les élèves du cycle d'orientation, et 711 pour le tout public l'après-midi.

En parallèle, 184 simulations d'entretien ont été organisées en partenariat avec le Rotary Club (94 le matin et 90 l'après-midi) afin d'aider les candidates et candidats à se préparer dans les meilleures conditions. Enfin, 58 personnes ont bénéficié de la médiation numérique au cours de la journée.

Prix de l'entreprise formatrice (PEF)

En collaboration avec le Service de la formation professionnelle de l'OFPC, le SISP a organisé la cérémonie du Prix de l'entreprise formatrice 2024 lors d'un événement qui a réuni plus de 120 personnes à l'Auditorium du Campus Spark, en présence de la Conseillère d'État le 26 novembre 2024. Sept entreprises, issues des sept pôles de formation professionnelle, ont été distinguées pour leur engagement exemplaire en faveur des apprenties et apprentis.

Dans les Centres associés (CA)

Centre associé de Meyrin

- Coordination d'un recrutement en direct Spécial horlogerie et bijouterie le mercredi 4 décembre 2025 au Centre associé de Meyrin
- Mise en place et animation d'un groupe de travail dédié à l'organisation des «Rencontres meyrinoises de l'emploi» (RME)

Centre associé d'Onex

- Organisation d'une journée portes ouvertes pour le public, comprenant notamment des entretiens brefs en orientation.
- Coordination d'un recrutement en direct réunissant les communes de Lancy, Onex, Confignon, Bernex et La Champagne.

Meyrin et Onex

- Réalisation de lettres d'information trimestrielles destinées aux partenaires des Centres associés, avec des interviews, les actualités et l'agenda des événements.
- Organisation de visites au CEBIG et à l'ORIF pour (re)découvrir leurs prestations et mieux informer le public des Centres associés sur les dispositifs proposés.

INFORMATION

Boîtes aux lettres électroniques

Le SISP assure la gestion et le traitement des demandes d'information adressées à deux boîtes aux lettres électroniques distinctes: ofpc@etat.ge.ch et citedesmetiers@etat.ge.ch

Le traitement des messages représente soit une réponse détaillée et personnalisée, soit le transfert du message

vers d'autres services ou encore une mise au panier lorsque le message est inapproprié. Les Centres associés répondent également aux demandes qui leur sont adressées par mail et ont respectivement traités 196 (Meyrin) et 106 (Onex) demandes pendant l'année scolaire 2024-25.

Figure 5 – 01

Évolution du nombre de messages par année et par mois de 2020 à 2024-2025*

Nbre de messages	2020	2021	2022	2022-23	2023-24	2024-25
Nbre de messages par année	4869	4071	3381	3027	4581	5067
Nbre de messages par mois	405	340	282	252	382	422

Source OFPC: 31.08.2025

*Pour les deux boîtes aux lettres confondues

Visites et séances d'information à la Cité des métiers du Grand Genève

Le SISP anime régulièrement des visites de classes et de groupes à la Cité des Métiers du Grand Genève. Cette prestation est particulièrement sollicitée par des classes de 10^e et 11^e année, mais également par des classes du Centre de formation préprofessionnelle.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le SISP a pris en charge 8 visites pour un total de 100 personnes.

À noter que sur l'année scolaire, le Centre associé (CA) de Meyrin a également accueilli 15 groupes de jeunes de 7^e H. dans le cadre du projet Ethnopoly. Le CA d'Onex a quant lui organisé 7 visites pour 74 personnes (classes de l'école Steiner, ainsi que des cours de français de l'OSEO et de l'UOG)

Figure 5 – 02

Évolution du nombre de visiteuses et visiteurs à la Cité des métiers du Grand Genève (classes et groupes) de 2020 à 2024-2025

	2020	2021	2022	2022-23	2023-24	2024-25
Nbre. de visiteurs	148	131	145	239	186	100

Source OFPC: 31.08.2025

Séances d'information pour les parents d'élèves du Cycle d'orientation

Plusieurs séances d'information co-animées par des collaboratrices et collaborateurs du service de l'Information scolaire et professionnelle, du service de l'Orientation scolaire et professionnelle, ainsi que par un ou une conseillère Go Apprentissage ont été proposées aux différents cycles d'orientation du canton. Destinées prioritairement aux parents d'élèves de 10^e, avec pour objectif d'aider les parents à mieux appréhender le

système de formation dans son ensemble, 19 séances ont été organisées en soirée entre septembre 2024 et mai 2025. À noter également que des représentantes et représentants des différentes filières du secondaire II (Collège, ECG, CFP) sont également intervenus lors de ces séances. Cette prestation a rencontré un vif intérêt puisque, en moyenne, 110 à 150 parents étaient présents dans chaque séance.

Séances d'information sur les études et les professions (SIEP)

Cette prestation d'information scolaire et professionnelle s'adresse aux collégiennes et collégiens de 1^{re} et/ou 2^e année. Intervenant après les premiers résultats semestriels, les SIEP permettent aux élèves en échec de mieux connaître leurs possibilités pour une éventuelle réorientation dans une autre filière. Pour les autres, cette prestation permet de rappeler le fonctionnement du système de formation et les incite à s'interroger sur la suite de leur parcours. En janvier et février 2025, les SIEP ont

été organisées dans quatre collèges (Claparède, Voltaire, de Saussure et Calvin) pour un total de 19 séances d'information. Environ 900 élèves ont bénéficié de ces présentations. Des apprenties et des apprentis des centres de formation Technique et Construction ont participé à ces séances pour y apporter le témoignage de leur parcours qui, dans la plupart des cas, a commencé au collège et s'est poursuivi en apprentissage, souvent en formation accélérée.

Acquisitions et mise à disposition de documents

Le SISF assure la veille documentaire pour l'OFPC et la Cité des métiers du Grand Genève, en acquérant et diffusant des ressources spécialisées, notamment celles

du CSFO. Sur la période, 32 nouveaux documents ont été acquis, principalement des dépliants métiers, mis à disposition du public et des partenaires du réseau.

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

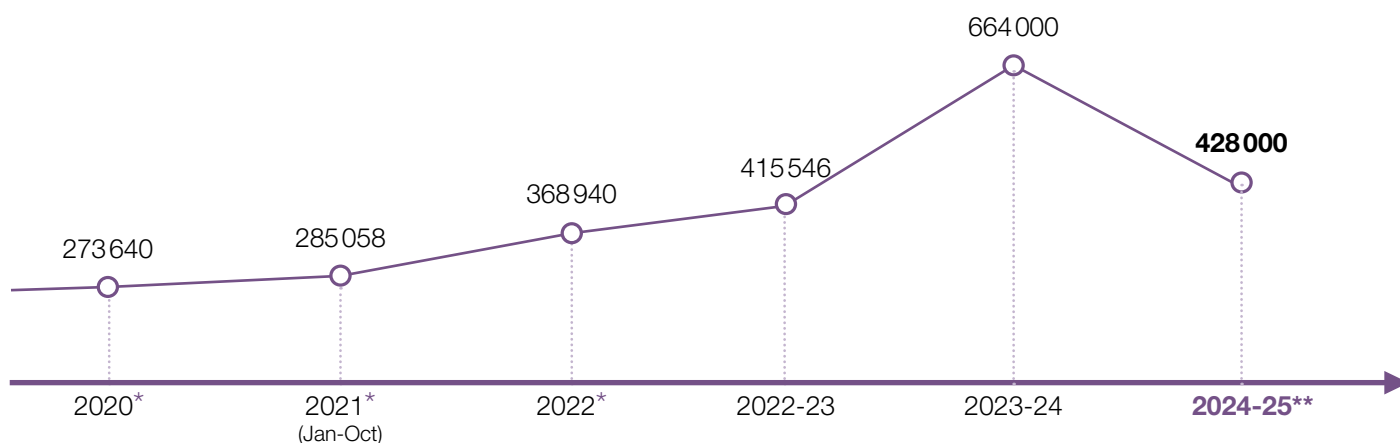
Site web de la Cité des Métiers

Pendant l'année scolaire 2024-2025, le SISP a poursuivi la valorisation des prestations de l'OFPC et de la Cité des Métiers sur le site www.citedesmetiers.ch. En complément de la mise à jour quotidienne des pages du site, en collaboration avec les différents services de l'OFPC, le SISP a notamment enrichi la section « actualités » de la plateforme avec du contenu rédactionnel pour les différents publics cibles.

Sur la période, 428 000 visites ont été comptabilisées et 192 337 utilisatrices et utilisateurs ont été enregistrés sur la plateforme. Comme chaque année, un grand pic d'activité s'est manifesté entre fin juin et début juillet, en lien avec la publication du palmarès des résultats d'apprentissage.

Figure 5 – 03

Évolution du nombre de visites sur le site de la Cité des métiers, 2020 à 2024-2025



Source OFPC: 31.08.2025

* au 31.12 de chaque année

** 54,9%: visites depuis un mobile, 44,6%: visites depuis un pc fixe, 0,6%: visites depuis une tablette

Classement par ordre croissant des pages les plus visitées

1. La page: « Annonce des résultats aux procédures de qualification »
2. L'agenda des événements
3. La page consacrée à la Certification professionnelle pour adultes
4. La rubrique « Formations et métiers »

5. La rubrique « Apprentissage »

6. La page consacrée aux recrutements en direct

Autres indicateurs

- 1 million de page consultées
- 227 000 documents téléchargés
- 188 000 nouveaux visiteurs identifiés

Ge.ch

Le SISP est également en charge de la création et de la mise à jour des différents livrets relatifs aux prestations de l'OFPC sur le site Ge.ch.

À noter que sur la période, le SISP a également coordonné

l'implémentation de nouveaux formulaires e-démarche pour les services de l'OFPC, tels que «la demande d'attestation de CFC/AFP ou de copie d'apprentissage», ou encore «le remboursement des frais de transports ou de logement hors canton pour les apprenties et apprentis».

Orientation.ch

Sur mandat de la Confédération (CSFO), le SISP s'occupe du référencement et de la mise à jour de la plupart des offres de formation relatives au canton de Genève sur le site de référence www.orientation.ch.

Depuis l'été 2024, le SISP s'est réorganisé afin d'améliorer la gestion et la diffusion des nombreuses offres de formations (notamment de perfectionnement) que compte le canton de Genève sur le portail www.orientation.ch.

Dans ce cadre, plus de 300 offres de formation ont été révisées et 40 nouveaux référencements effectués.

Ce travail s'inscrit dans une démarche continue, les offres évoluant sans cesse et nécessitant des actualisations régulières.

Intranet OFPC

L'intranet OFPC est géré et modéré par le SISP. Cet outil contribue à informer toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'office sur les missions, les prestations

et le fonctionnement de l'office. Il offre également des informations métiers utiles pour répondre aux différents publics de l'OFPC.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux constituent aujourd'hui un levier de communication essentiel pour informer les différents publics de la Cité des métiers et de l'OFPC. Au total, 18 670 personnes ont suivi les pages administrées par le SISP durant l'année scolaire 2024-2025 sur les principales plateformes (Facebook, Instagram, LinkedIn, TikTok et YouTube). Cette présence numérique permet de diffuser les actualités et les prestations des services de l'OFPC, tout en renforçant la visibilité de la formation professionnelle à Genève.

Les publications diffusées au cours de l'année ont porté notamment sur les événements et ateliers organisés par la Cité des métiers – tels que les ateliers du mois, les recrutements en direct ou encore les Zoom Métiers. Des campagnes dédiées aux prestations de l'OFPC ont également été menées, notamment autour du programme viamia.

Le SISP a également assuré le relais de l'actualité du réseau de partenaires, en mettant en avant des initiatives telles que les portes ouvertes des centres de formation professionnelle et des HES, le Prix de l'artisanat des communes genevoises ou le Meyrin Economic Forum. Parallèlement, plusieurs séries thématiques ont été lancées – 1 jour, 1 métier, 3 questions à et Questions de formation – avec pour objectif commun de faire découvrir concrètement les métiers et les parcours de formation.

Comme l'année précédente, les plateformes du groupe Meta – Facebook et Instagram – ont principalement touché la tranche d'âge des 35 à 44 ans, avec respectivement 10 200 et 54 200 personnes atteintes sur l'année. Le nombre d'abonnées et d'abonnés sur Instagram poursuit sa progression, atteignant 2 784 personnes, soit une hausse de 30% (+644 abonnés). Cette croissance s'explique notamment par une meilleure adéquation des contenus avec les centres d'intérêt et les attentes des différents publics cibles.

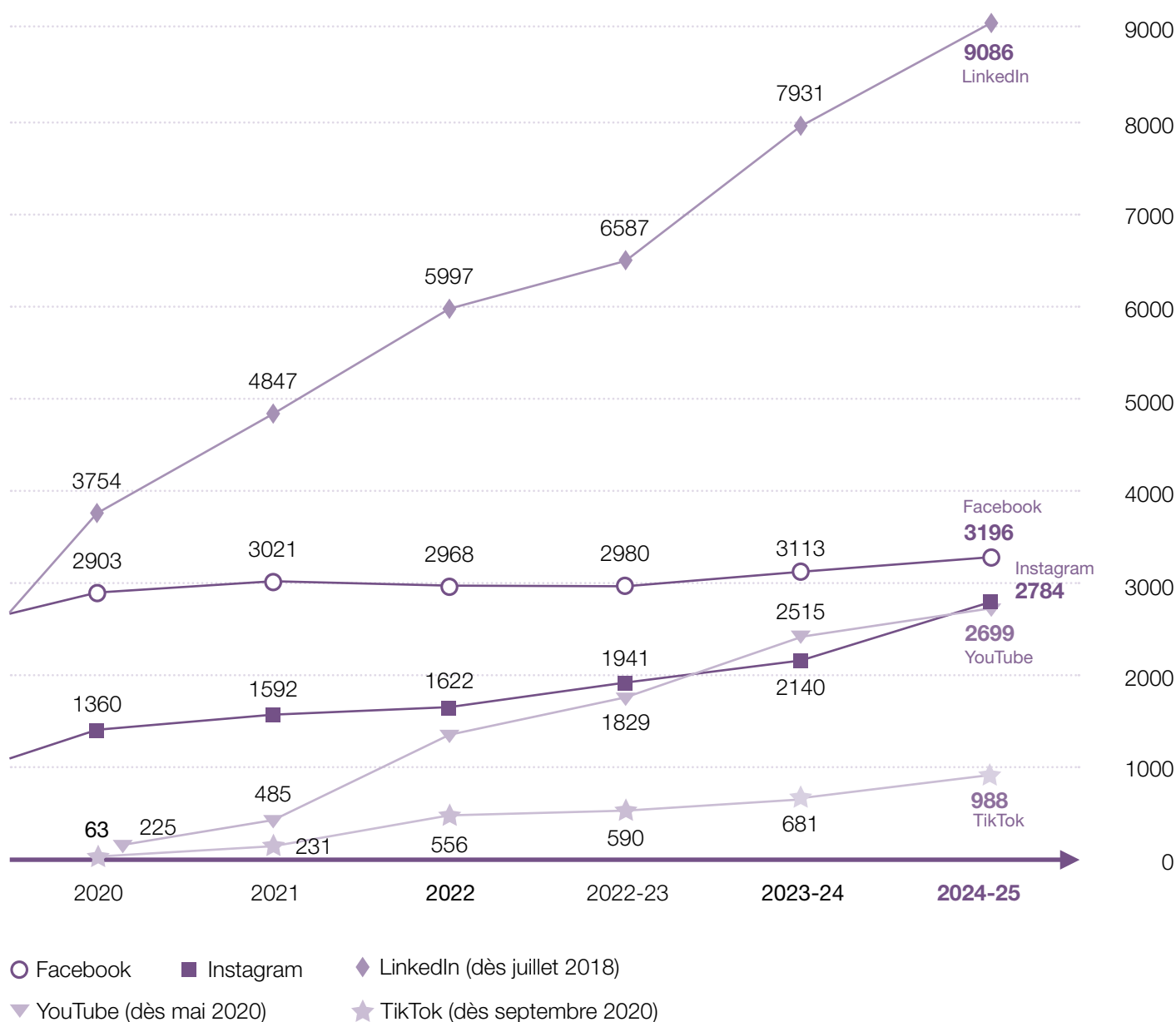
Le compte TikTok confirme également cette dynamique de croissance, avec 307 nouvelles abonnées et nouveaux abonnés pour atteindre un total de 988 (+45%). Destinée principalement aux 18-34 ans, cette plateforme a bénéficié d'un accroissement significatif du volume de contenus, passé de 12 à 101 vidéos en une année. Cette intensification a entraîné une forte hausse du nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs uniques, qui s'élève désormais à 79 400, contre 7744 l'an dernier.

Le compte LinkedIn poursuit également sa progression, avec 1155 nouvelles abonnées et nouveaux abonnés pour un total de 9086 (+14%). Leur profil géographique reste proche de celui observé l'année précédente: Genève (64,8%), Lausanne (7,7%) et France voisine (7,3%). Cette stabilité confirme l'ancrage local et la pertinence des thématiques abordées pour le public professionnel.

Enfin, la chaîne YouTube cumule cette année plus de 1100 heures de visionnage. Les 18-24 ans en constituent la tranche d'âge majoritaire (45,5%). Ce canal compte désormais 2699 abonnées et abonnés, soit une progression de 7,3% par rapport à l'année précédente. Ces chiffres confirment l'intérêt croissant pour les contenus vidéo informatifs autour des métiers et des formations.

Figure 5 – 04

Évolution du nombre d'abonnés, 2020 à 2024-2025



Source OFPC 31.08.2025



Autres indicateurs

Facebook

- Interactions avec le contenu: +15,9% (1000 interactions)
- Audience: 62,6% de femmes, 37,4% hommes
- Tranche d'âge majoritaire: 35-44 ans
- Couverture: 10,2K

Instagram

- Interactions avec le contenu: 1200 interactions (soit le double que l'année précédente)
- Audience: 62,6% de femmes, 37,4% hommes
- Tranche d'âge majoritaire: 35-44 ans
- Couverture: 54,2 K (soit 4 fois plus que l'année précédente)

Linkedin

- Audience: Genève et périphérie, Suisse 5897 (64,8%)
- Impressions: 160 318
- Réactions: 3773

YouTube

- 1100 heures de visionnage
- Audience: Hommes, 51,7% Femmes 48,3%
- Tranche d'âge majoritaire: 18-24 ans 45,5% (25-34 ans: 33%)
- 2400 vues

TikTok

- Nombre de vidéos partagées: 101
- Nbre de vues des vidéos 120 347 (8 fois plus que l'année précédente)
- 101 vidéos publiées
- Public atteint: 83 431 utilisateurs uniques ont vu ces vidéos (10 fois plus en comparaison avec l'année précédente)

Communication visuelle

Le SISP a poursuivi le développement de son pool de communication visuelle, chargé de centraliser et réaliser l'ensemble des travaux de communication visuelle (affiches, flyers, brochures...) de l'OFPC.

Sur l'année scolaire 2024-2025, près d'une centaine de mandats de communication visuelle ont été réalisés, essentiellement à la demande des différents services et unités de l'OFPC.

Rencontres d'information

«Les rencontres d'information» sont destinées à tous les collaborateurs et collaboratrices de l'OFPC. Ces séances ont pour vocation de traiter d'un sujet utile sur le plan professionnel, grâce à l'intervention d'un ou d'une intervenante interne ou externe.

Sur l'année scolaire 2024-2025, 3 rencontres d'information ont été organisées pour un total de 97 participantes et participants. (Présentation du programme Jafa par la fondation Qualife, de la nouvelle loi sur l'aide sociale (LASLP) et des mesures d'insertion destinées aux jeunes de l'Hospice général, et enfin les Mesures d'accueil pour les migrants (MeA) du Dispositif Intégration de l'OFPC.)

Organisées en visioconférence, ces séances sont également enregistrées et sont consultables sur l'intranet de l'OFPC.

CITÉ DES MÉTIERS DU GRAND GENÈVE



La Cité des Métiers du Grand Genève (CDMGG) est un espace de conseil et de ressources, s'adressant à tous les publics en recherche d'information sur les questions d'employabilité, d'orientation, d'information scolaire et professionnelle, de formation et de qualification tout au long de la vie. Elle offre également un accès direct et centralisé aux différents services de l'OFPC.

Les prestations de la Cité des Métiers s'articulent autour des thématiques suivantes: informations et orientation scolaire et professionnelle, formation professionnelle, qualification des adultes, financement et emploi. Au quotidien, elle propose du conseil individualisé, de la documentation en libre accès, et une assistance à l'utilisation de postes informatiques (médiation numérique), ainsi qu'un riche programme d'ateliers destinés aux jeunes comme aux adultes.

Lieu multi-partenarial et interinstitutionnel, la CDMGG fait partie du réseau international des Cités des Métiers, et adhère à une charte qui respecte les principes de libre accès, d'anonymat et de gratuité. Avec une dizaine de visites de partenaires institutionnels ou œuvrant dans l'insertion professionnelle, la CDMGG confirme son rôle de lieu de ressources pour un public varié.

Au bénéfice d'un label international, la Cité des Métiers, poursuit son rôle de portail et de guichet unique et tient un rôle majeur dans la gestion des différents services qui y sont représentés. Elle continue à être appréciée par le public pour son accès sans rendez-vous, la possibilité de rencontrer des spécialistes ainsi que la gratuité des prestations délivrées. Le rayonnement de ce modèle dépasse nos frontières: après les visites des cantons de Vaud et du Tessin, la Cité a également accueilli des délégations venues de Singapour et de la Côte d'Ivoire.

USAGÈRES ET USAGERS DE LA CITÉ DES MÉTIERS

Pour l'année 2024-2025, la CDMGG a enregistré 28 460 visiteuses et visiteurs. Cette progression témoigne de l'intérêt du public pour les services proposés et d'une mobilisation accrue autour des questions d'orientation et de formation, pour un public majoritairement adulte et en activité (professionnelle ou en formation). Elle confirme le rôle central de la Cité comme plateforme de référence pour accompagner les parcours de formation et d'orientation tout au long de la vie.

À l'image de son site principal de Plainpalais, les 5 centres associés (CA) ont continué à fournir leurs prestations. C'est ainsi que les CA de Meyrin, d'Onex, d'Annemasse, de Bonneville et de Terre Valserhône ont pris en charge 5586 personnes.

CHIFFRE CLÉ

28460

usagères et usagers pour la Cité
des Métiers du Grand Genève

Figure 6 – 01

Évolution du nombre d'usagères et d'usagers sur le site principal de Plainpalais* et les centres associés de 2020 à 2024-25

	2020	2021	2022-23	2023-24	2024-2025
Site principal de Plainpalais	14 760	15 287	18 295	20 794	22 874
CA genevois	1051	1057	1318	1 281	1164
CA français	2629	3602	3718	5048	4422
Total CDMGG	18 440	19 946	23 331	27 123	28 460

Source OFPC 31.08.2025

* en incluant l'espace de la médiation numérique

LES DIFFÉRENTS ESPACES DE CONSEIL DU SITE PRINCIPAL DE PLAINPALAIS

Le site principal de Plainpalais comprend six espaces de conseil animés par des collaboratrices et collaborateurs issus des différents services de l'OFPC ainsi que d'autres départements partenaires.

Durant l'année scolaire 2024-2025, ces six différents espaces de conseil ont accueilli un total de 18 640 personnes.

L'espace d'information sur les métiers et les formations géré par le service de l'information scolaire et professionnelle a recensé 23,4% des visites.

De même, l'espace dédié à la certification professionnelle des adultes a également enregistré 22,3%. L'espace dédié à l'orientation scolaire et professionnelle a quant à lui accueilli 18,8% des visiteuses et visiteurs.

La recherche d'emploi, quant à elle, a suscité l'intérêt de 13,3% de visiteuses et visiteurs. Viennent ensuite les espaces consacrés à l'apprentissage (11,5%) et celui consacré aux conseils en lien avec le Service des bourses et prêts d'études 10,7% (SBPE).

Le public se rendant dans ces différents espaces est en grande majorité (72,6%) domicilié dans le canton de Genève. La situation professionnelle de ces usagères et usagers se répartit de la façon suivante: 38,3% en emploi, 14,9% sans emploi, 13,6% au chômage, et 17,9% en cours de formation. Les personnes en activité sont majoritaires parmi les usagères et usagers. En dernier lieu, 4,9% de ces personnes sont à l'hospice général et 0,8% sont affiliés à l'assurance invalidité.

En ce qui concerne les classes d'âge, 31,7% des usagers ont 25 ans et moins, 68,3% 26 ans et plus. En termes de niveau de formation, 25,3% des usagères et usagers ont achevé la scolarité obligatoire, 45,7% d'entre eux ont terminé une formation du secondaire II, 3,0% ont un diplôme professionnel, et 15,3% ont un titre universitaire ou une formation HES.

Figure 6 – 02

Les espaces de conseil

Espaces de conseil partagés	Nbre de personnes*	%
SISP – S'informer sur les métiers et les formations	4358	23,4
OSP – S'orienter et construire un projet	3499	18,8
SBPE – Financer sa formation	1999	10,7
FP – S'informer sur l'apprentissage	2148	11,5
FC – Certification des adultes	4140	22,3
OCE – Infos-conseil-emploi	2496	13,3
Total	18 640	100%

Source OFPC 31.08.2025

*Un ou une usagère peut fréquenter plusieurs espaces au cours d'une même visite

Figure 6 – 03

Les différentes demandes des usagères et usagers sur le site principal de Plainpalais

Demandes*	Nbre. de personnes	%
Certification professionnelle pour adultes	4120	18,9
Informations sur les métiers et les formations	3157	14,5
Orientation	2463	11,3
Apprentissage	2250	10,3
Recherche d'emploi	2011	9,2
Réorientation	1875	8,6
Formations continues (adultes)	1661	7,6
CV + Lettres de motivation	1545	7,1
Reconnaissance des diplômes étrangers	909	4,3
Financements	837	3,8
Recherche de stage	234	1,1
Formation de base	186	0,9
Création d'entreprise	185	0,8
Bilan de compétences	175	0,8
CAP Formations/SEMO (rupture de formations)	98	0,4
PAI	37	0,2
Devenir une entreprise formatrice	30	0,1
Stages à l'étranger	14	0,1
Total	21 787	100%

Source OFPC 31.08.2025

*Questions à choix multiples

Figure 6 – 04

Domiciliation du public

Domicile	Nbre de personnes	%
Genève	13 540	72,6
Autres cantons	488	2,6
France	4347	23,3
Autres pays	265	1,5
Total	18 640	100%

Source OFPC 31.08.2025

Figure 6 – 05

Situation socio-professionnelle du public

Situation socio-professionnelle	Nbre de personnes	%
En formation / études	3341	17,9
En emploi	7144	38,3
En rupture de formation	923	4,9
Sans activité professionnelle	2776	14,9
Au chômage	2533	13,6
À l'Hospice général	918	4,9
À l'Assurance invalidité	151	0,8
Femme/homme au foyer	244	1,3
Nouvellement arrivé à Genève (moins d'une année)	610	3,4
Total	18 640	100%

Source OFPC 31.08.2025

Figure 6 – 06

Âge du public

Âge	Nbre de personnes	%
Moins de 18 ans	1415	7,6
18 à 25 ans	4499	24,1
26 à 30 ans	3056	16,4
31 à 40 ans	4506	24,2
41 à 50 ans	3756	20,1
51 ans et plus	1408	7,6
Total	18 640	100%

Source OFPC 31.08.2025

Figure 6 – 07

Niveau de formation du public

Formation	Nbre de personnes	%
Scolarité obligatoire	4710	25,3
ECG	692	3,7
Collège	1487	8,0
Formation professionnelle (AFP/CFC/Matu pro)	4715	25,3
Formation professionnelle supérieure (ES/BF/DF)	553	3,0
HES	626	3,3
Université	2227	11,9
Formation en France (BAC /BTS)	1624	8,7
Autres formations à l'étranger	2006	10,8
Total	18 640	100%

Source OFPC 31.08.2025

MÉDIATION NUMÉRIQUE (SITE PRINCIPAL DE PLAINPALAIS)

En plus des six espaces de conseil, le site principal de Plainpalais propose également un espace de médiation numérique. Celui-ci reste en tête des prestations les plus utilisées par un public touché par la fracture numérique, ou ayant à faire face à l’obsolescence, voire l’inexistence de son propre matériel informatique. 4 234 personnes ont bénéficié de 17 ordinateurs mis à leur disposition et ont également pu bénéficier d’un accompagnement à l’outil informatique durant l’année 2024-2025.

À relever également que 241 personnes ont répondu au sondage permettant d’identifier leur âge, leur provenance ainsi que leur niveau de formation.

Parmi les 241 personnes ayant répondu au sondage de manière complète et qui composent notre échantillon, la grande majorité, soit 88,8%, habitent le canton de Genève. Cet effectif se caractérise en majorité par des personnes au chômage ou sans emploi 54,4% et qui ont plus de 41 ans (77,4%). Au niveau de la formation effectuée, 14,1% des personnes sondées ont un niveau fin de CO (suisse ou étranger), 39,5% ont accompli une formation professionnelle et enfin 29% ont obtenu un diplôme universitaire ou HES.

Figure 6 – 08
Domiciliation du public

Domicile	Nbre de personnes	%
Genève	214	88,8
Autres cantons	15	6,2
France voisine	12	5
Total	241	100%

Source OFPC 31.08.2025

Figure 6 – 09

Niveau de formation du public

Formation	Nbre de personnes	%
Scolarité obligatoire	34	14,1
ECG	2	0,8
Collège	5	2,1
Formation professionnelle (AFP/CFC/Matu pro)	95	39,5
Formation professionnelle supérieure (ES/BF/DF)	9	3,7
HES	10	4,1
Université	60	24,9
Formation en France (BAC/BTS)	7	2,9
Autres formations à l'étranger	19	7,9
Total	241	100%

Source OFPC 31.08.2025

Figure 6 – 10

Âge du public

Âge	Nbre de personnes	%
18 à 25 ans	9	3,7
26 à 30 ans	7	2,9
31 à 40 ans	24	10,0
41 à 50 ans	100	41,5
51 ans et plus	98	40,7
Moins de 18 ans	3	1,2
Total	241	100%

Source OFPC 31.08.2025

Figure 6 – 11

Situation socio-professionnelle du public

Situation socio-professionnelle	Nbre de personnes	%
En formation/études	11	4,5
En emploi	45	18,7
En rupture de formation	4	1,7
Au chômage/sans emploi	131	54,4
À l'Hospice général	24	10,0
À l'Assurance invalidité	5	2,1
Femme/homme au foyer	11	4,5
Nouvellement arrivé à Genève (moins d'une année)	10	4,1
Total	241	100%

Source OFPC 31.08.2025

UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ATELIERS

En 2025, **les ateliers proposés par la Cité des Métiers sur le site principal de Plainpalais ont attiré un total de 1963 participantes et participants**. Répartis sur 215 séances, les ateliers enregistrant une augmentation de plus de 50% par rapport à l'année précédente. Cette progression significative confirme l'intérêt croissant du public et souligne la pertinence ainsi que l'attractivité renforcée de l'offre.

Parmi les ateliers les plus populaires, les «Matinales des créateurs d'entreprise» occupent le podium depuis plusieurs années et s'imposent comme un rendez-vous incontournable pour les personnes souhaitant se lancer dans un projet entrepreneurial.

En deuxième position se trouve l'atelier «Réussir son entretien pour un apprentissage», conçu pour accompagner les jeunes dans la préparation des recrutements et leur permettre d'aborder l'entretien avec méthode, confiance et professionnalisme.

En troisième position, l'atelier «Les différents permis de travail» apporte des informations claires sur les types de permis, les conditions d'accès et les démarches administratives nécessaires pour exercer une activité professionnelle en Suisse.

Figure 6 – 12
Les dix ateliers les plus plébiscités

Ateliers	Nbre de personnes	%	Nbre de séances
Matinales des créateurs d'entreprise	145	16,1	10
Réussir son entretien pour un apprentissage	123	13,7	14
Les différents permis de travail	110	12,2	2
Mieux utiliser LinkedIn	91	10,1	10
Recherche d'emploi: activer son réseau	75	8,3	8
Le CV de A à Z	74	8,2	11
Dynamiser son CV	73	8,1	9
La lettre de motivation de A à Z	72	8,0	10
15-25 ans: se former en Suisse?	71	7,9	10
Création d'un profil LinkedIn	67	7,4	9
Total	901	100%	93

Source OFPC 31.12.2025

Des usagères et usagers satisfaits

Le sondage de satisfaction mené sur l’année 2024-2025 auprès des usagers du site principal de Plainpalais met en lumière une perception très favorable du public à l’égard de la Cité des Métiers, avec un pourcentage de satisfaction global de 83,7%.

Près d’une personne sur deux découvrait la Cité des Métiers pour la première fois, tandis que les habituées et habitués confirment la valeur du lieu pour s’informer, s’orienter et construire un projet professionnel.

Les visiteuses et visiteurs soulignent notamment la possibilité d’être reçu sans rendez-vous 48,3%, la gratuité des services 32% et le respect de l’anonymat 20,2%, des principes au cœur de la charte d’accueil de la Cité des Métiers. Ces chiffres confirment que la Cité des Métiers offre un cadre respectueux, accueillant et équitable, où chacun peut trouver des conseils personnalisés dispensés par des professionnels qualifiés, dans un environnement propice à la réflexion et à la construction de son avenir.

Figure 6 – 13

Les différentes appréciations données lors d’une visite à la Cité des Métiers*

	Nbre de votes*	%
Être reçu sans rendez-vous	98	48,3
L'accueil	75	36,9
L'expertise des spécialistes	74	36,5
La gratuité	65	32,0
La documentation disponible	43	21,2
Être reçu de manière anonyme	41	20,2
Les heures d'ouverture	32	15,8
Autres	2	1,0
Total	430	100%

Source OFPC 31.08.2025

*Questions à choix multiples

LES CENTRES ASSOCIÉS EN 2024-2025

Les cinq Centres associés (Meyrin, Onex, Annemasse, Bonneville et Terre-Valserhône) ont accueilli au total 5586 personnes durant l'année 2024-2025.

Espace d'information et de conseil en orientation scolaire et professionnelle, les Centres associés reprennent les principes de libre accès, gratuité et anonymat de la

charte Cité des Métiers. Ils se donnent pour ambition de proposer des services de proximité et de développer des partenariats avec les structures d'insertion socio-professionnelles locales et les écoles du territoire, afin de permettre une meilleure prise en compte des besoins spécifiques de ces régions.

Figure 6 – 14

Fréquentation des Centres associés de 2020 à 2024-25*

Centres Associés	2020	2021	2022-23	2023-24	2024-25
Onex*	434	541	562	595	502
Meyrin*	617	516	756	686	662
Annemasse (F)	1998	2186	2446	3379	3475
Bonneville (F)	547	666	32	152	101
Terre Valserhône (F)	84	750	1240	1517	846
Total	3680	4659	5036	6329	5586

Source OFPC 31.12.2025

* Ces données représentent la fréquentation des permanences sans rendez-vous uniquement, sachant qu'elles sont ouvertes seulement les après-midis. En conséquence, les demandes d'information par mail et la fréquentation des événements dans ces centres ne sont pas pris en compte dans ce tableau, ainsi que les rendez-vous d'orientation.

Les Centres associés genevois proposent une variété d’ateliers adaptés aux besoins des usagers et usagers, leur permettant d’acquérir des compétences clés et de mieux s’orienter dans leurs parcours professionnels et personnels. Ils ont organisé 36 ateliers durant l’année scolaire. Parmi ces derniers, 5 thématiques majeures figurant dans le tableau ci-après se distinguent par leur popularité et leur impact.

Ces ateliers témoignent de l’engagement des Centres associés à répondre aux besoins variés de leur public, en les accompagnant vers des choix éclairés et des parcours réussis.

Durant l’année 2024-2025, les Centres associés d’Onex et Meyrin ont accueilli 218 participantes et participants aux ateliers, un nombre qui n’est pas inclus dans la fréquentation totale des deux CA.

Figure 6 – 15

Les cinq ateliers les plus plébiscités dans les Centres associés genevois

Ateliers	Nbre de personnes	%	Nbre de séances
15-25 ans: se former en Suisse	102	54,3	10
Se mobiliser et renforcer la confiance en soi	31	16,5	5
Se réorienter: comment s’y prendre	31	16,5	5
Se préparer aux tests d’admission en apprentissage	15	8,0	4
Réaliser son dossier de candidature	9	4,7	2
Total	188	100%	26

Source OFPC 31.12.2025

LA RÉCEPTION CENTRALE DE L'OFPC

CHIFFRE CLÉ

24998

appels traités

La réception centrale de l'OFPC est un point de contact essentiel pour toute personne souhaitant obtenir des informations et accéder aux différents services proposés par l'OFPC. Son rôle est d'offrir un premier accueil de qualité et des informations précises.

La réception centrale a accueilli 28 804 usagères et usagers en dehors des horaires de la Cité des métiers, répondant ainsi efficacement à un besoin spécifique d'accessibilité et de flexibilité.

Ce chiffre démontre l'importance de la capacité de la réception centrale à répondre aux flux en dehors des horaires classiques. Par ailleurs, la réception centrale a traité un volume conséquent de 24 998* appels (services OFPC et renseignement public sans transfert d'appel), démontrant son rôle indispensable dans la gestion des demandes et la satisfaction globale des usagères et usagers, tant sur place qu'à distance.

Figure 6 – 16

Les appels reçus par la réception centrale

Répartition des appels	Nbre de personnes		%
Services OFPC	23 548		80,5
Renseignements sans transfert d'appel (demandes d'informations générales sur l'OFPC, questions administratives, informations sur d'autres départements de l'État, etc.)	1450		5,0
Appels non traités	4261		14,5
Total	29 259		100%

Source OFPC 31.08.2025

SERVICES DE SUPPORT



Les services des finances, législation et recours, et ressources humaines assurent le rôle de services support de l'OFPC. Chacun dans son domaine d'expertise, ils accompagnent la mission opérationnelle de l'ensemble des services de l'OFPC.

Les ressources humaines

Le service des ressources humaines de l'OFPC garantit, promeut et contribue à l'application des politiques, règles et procédures de gestion RH en vigueur au DIP et à l'État de Genève. Il porte les valeurs de la charte éthique de l'administration cantonale dans ses actions quotidiennes: respect, impartialité, disponibilité et intégrité.

Il diffuse les informations relatives à la gestion RH à l'ensemble du personnel et fournit un support et une expertise aux hiérarchies, notamment dans les domaines de l'analyse des besoins, du recrutement, de la gestion des absences, du suivi des contentieux, de la formation et de l'organisation du travail, en s'appuyant sur une relation de proximité et de partenariat.

L'État de Genève modernise sa politique RH et a adopté la stratégie intitulée «Travailler ensemble autrement».

L'OFPC a œuvré dans ce sens avec le projet Horizons qui vise à faire évoluer la culture de travail en son sein. Concrètement, l'objectif visé par cette initiative tend vers une plus grande latitude laissée aux collaboratrices et collaborateurs, de l'instauration d'une culture participative et une valorisation du rôle des managers.



L'unité législation et recours

L'unité législation et recours (ULR) est rattachée à la direction générale de l'OFPC et travaille en lien étroit avec le secrétariat général du DIP. Elle traite les contentieux qui relèvent de la formation professionnelle et continue, ainsi que de l'orientation scolaire et professionnelle. Elle représente l'OFPC devant les tribunaux dans le cadre de recours ou de plaintes. Elle participe à l'élaboration du

cadre légal dans ces domaines et conseille, par des avis de droit, la direction générale, les services de l'OFPC, les partenaires de la formation professionnelle et les administrées et administrés. Elle sensibilise également le personnel de l'OFPC aux principes juridiques applicables dans ses tâches.

Le service financier

Le service financier assure la direction financière de l'OFPC en respect des règles comptables et de celles en vigueur à l'État de Genève. Il a pour principales missions, le contrôle comptable et financier des prestations de l'OFPC, l'élaboration et le suivi budgétaire, le subventionnement et le contrôle interne et de gestion, ainsi que la gestion des droits, des accès applicatifs et du parc informatique pour l'ensemble du personnel.

Il transmet à l'ensemble du personnel des informations utiles à la bonne gestion financière de l'OFPC et apporte support et expertise aux directions de service de l'OFPC dans la gestion de projets, la gestion budgétaire et la gestion des risques.

Enfin, le service financier accompagne également les institutions subventionnées par l'OFPC, contrôle les comptes et l'atteinte des objectifs fixés à ces derniers en respect de la LIAF et des exigences fédérales.

LES RESSOURCES HUMAINES

Présentée lors de la séance de rentrée, la feuille de route RH 2026 fixe les priorités qui guideront les actions du service. Elle vise à renforcer l'attractivité de l'État comme employeur, à améliorer le cadre de travail et à garantir des prestations de qualité, en soutenant la santé et le bien-être de chacune et chacun. Elle accompagne aussi le développement des compétences et de l'employabilité des collaboratrices et collaborateurs pour répondre aux évolutions des métiers.

Ces orientations offrent un cadre clair aux actions des ressources humaines de l'OFPC et traduisent leur engagement pour construire un environnement de travail motivant et inclusif pour tous.

CHIFFRE CLÉ

Le personnel de l'OFPC représente

195,15 ETP

(équivalent temps plein)

Figure 7 – 01

Effectif du personnel selon la catégorie

	Effectif
Fonctionnaire	212
Employée/employé	24
Agente spécialisée /agent spécialisé	17
Auxiliaire	11
Apprenti	8
Stagiaire	2
Civiliste	4
Total	278

Source OFPC 31.12.2025



Figure 7 – 02

Effectif du personnel selon l'âge

	♂	%	♀	%	Total	%
15-19 ans	5	6%	0	0%	5	2%
20-29 ans	11	14%	11	6%	22	8%
30-39 ans	12	15%	49	25%	61	22%
40-49 ans	26	32%	66	34%	92	33%
50-59 ans	12	15%	52	26%	64	23%
60-65+ ans	15	19%	19	10%	34	12%
Total	81	100%	197	100%	278	100%

Source OFPC 31.12.2025

Figure 7 – 03

Effectif du personnel selon le taux d'activité

Taux d'activité	< à 50%	50-89%	90% – 100%	Total
Homme	4	35	42	81
Femme	1	132	64	197
Total	5	167	106	278

Source OFPC 31.12.2025

Figure 7 – 04

Effectif du personnel selon le genre



Source OFPC 31.12.2025

L'UNITÉ LÉGISLATION ET RECOURS (ULR)

Contentieux

En 2025, l'ULR a été saisie d'un total de 80 contentieux, dont 52 recours suite à un échec à l'examen de fin d'apprentissage, 19 recours en lien avec la qualité de la formation et 9 cas de nature pénale.

Figure 7 – 05
Nombre de contentieux durant l'année 2025

	Formation CFC/AFP	Adultes en formation (y.c. ES)	Hors pro- cédure de qualification	Total
Admis	4		1	5
Classés	2		11	13
Irrecevables	2	1		3
Rejets	11	3		14
En cours (décisions non encore rendues)	14	14	7	35
En cours à la Chambre administrative (décision non encore rendue)		1		1
Pénaux			9	9
Total	33	19	28	80

Source OFPC 31.12.2025



Avis de droit

En 2025, l'ULR a rendu une vingtaine d'avis juridiques, en particulier dans les domaines suivants: la surveillance de l'apprentissage, le droit des contrats, le principe d'égalité des chances et de la parité, le cadre légal institutionnel des commissions officielles, fondations de droit privé ou public, associations, le cadre légal du

financement et des subventions, la protection de l'intégrité psychique et physique des apprenties et apprentis, la protection des données personnelles, la propriété intellectuelle, le droit du nom, le droit des assurances, la transition numérique et énergétique et l'employabilité.

Cadre légal

En 2025, l'ULR s'est impliquée dans une dizaine de textes à caractère normatif (lois, règlements, directives, arrêtés), en particulier dans les domaines suivants: la formation continue des adultes, le traitement des données personnelles, la refonte du cadre légal sur l'enseignement privé, l'examen du brevet professionnel de clerc, le cadre

légal des commissions officielles, l'accord intercantonal sur les marchés publics, les prestations complémentaires d'enseignement, la simplification administrative et les référentiels cantonaux des données de base des personnes.

Contrats

L'OFPC conclut de **nombreux contrats avec ses partenaires**. La plupart d'entre eux prennent la forme de conventions de prestations dans le domaine de la formation continue des adultes ou de contrats de mandat avec les partenaires de la formation professionnelle. L'ULR procède à une analyse de leur conformité au cadre légal supérieur.

LE SERVICE FINANCIER

La part des revenus couvrant plus d'un cinquième des charges en 2025 provient principalement du dernier versement de la subvention fédérale relatif au plan de soutien pour l'apprentissage. La subvention fédérale ordinaire forfaitaire ne diminue pas contrairement à la planification prévue, la légère augmentation des subventions fédérales extraordinaires pour les prestations d'intégration ainsi que la participation de la FFPC, en respect de la loi cantonale, participent aussi à la hausse des revenus et à la couverture des charges par des revenus.

Les frais de fonctionnement sont légèrement inférieurs en comparaison avec ceux de 2024, ce qui s'explique principalement par la diminution des dépenses des intervenants et intervenants externes indépendants, des coûts de mandats ainsi qu'à la diminution des remboursements de frais de déplacements des apprenties et apprentis hors canton.

L'augmentation des subventions n'est, quant à elle, que conséquent au transfert en 2025 de la subvention pour le dispositif pour les jeunes en rupture de formation du SBPE à l'OFPC et à l'augmentation exceptionnelle et ponctuelle de la subvention pour la formation d'adultes. Les autres subventions, CIE y compris, restent stables.

Figure 7 – 06
Charges de fonctionnement

	Montants en CHF	%
Charges de personnel (charges sociales intervenants externes y compris)	34 169 110	46,7
Dépenses générales	5 275 248	7,2
Dédommagements aux cantons et aux concordats	5 661 540	7,7
Subventions à des institutions	28 046 191	38,3
Total des charges (sans amortissements et facturations internes)	73 152 089	100%

Source OFPC 31.12.2025



Figure 7 – 07

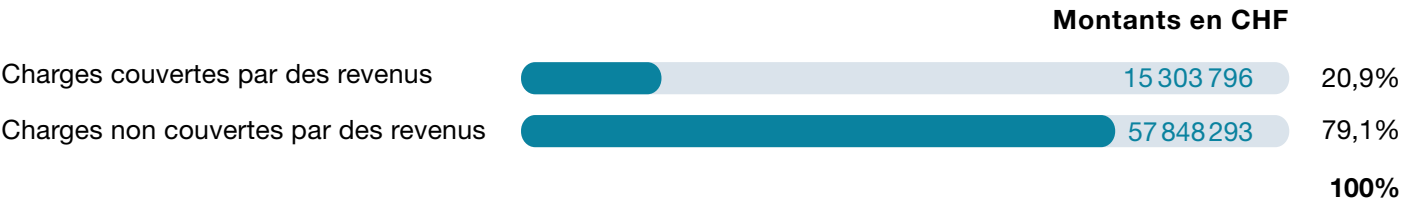
Revenus

	Montants en CHF	%
Participation FFPC	1 324 662	8,7
Subventions ordinaires SEFRI	7 603 538	49,7
Subventions extraordinaires SEFRI	4 478 273	29,3
Dédommagements (AEFPr) des autres cantons	1 332 856	8,7
Autres produits	564 467	3,7
Total des produits	15 303 796	100%

Source OFPC 31.12.2025

Figure 7 – 08

Taux de couverture des charges



Source OFPC 31.12.2025

